

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS du GHT PARIS PSY SUD GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD

PROJET d'ÉTABLISSEMENT et PÉDAGOGIQUE

Mise à jour 2023

Approuvé en Instance compétente pour les orientations générales de l'institut le 05 10
2023

Groupe Hospitalier Paul Guiraud
54, avenue de la République, BP 20065, 94806 VILLEJUIF CEDEX
Téléphone : 01 42 11 72 33

Site internet : www.gh-paulguiraud.fr/ifsi/ifas

Courriel : ifsi-ifas@gh-paulguiraud.fr

SOMMAIRE

PREAMBULE	4
INTRODUCTION.....	6
I - CADRE PHILOSOPHIQUE	6
Conception de l'Homme.....	6
Conception de l'étudiant.....	7
Conception du Formateur	7
Conception de la Formation	7
Conception du Soin.....	8
II- METHODES ET MOYENS D'APRENTISSAGE ET D'ACQUISITION DES COMPETENCES, LIEN AVEC L'UNIVERSITE	8
Des axes spécifiques ont été développés par l'IFSI	9
La simulation comme méthode pédagogique innovante	9
Des activités de formation en interactivité avec l'établissement : l'EPP	10
Des activités de formation en interactivité avec les partenaires du groupement universitaire	10
La formation à la douleur.....	10
Un partenariat sur la santé publique	10
Des activités contribuant à une ouverture sur la diversité culturelle	11
Le service sanitaire	11
Les soins relationnels.....	10
Les UE de pratique	11
L'initiation à la recherche.....	11
Les ateliers de yoga et de relaxation	12
Introduction d'un projet transversal sur les soins aux enfants	12
III- LES AXES FORTS DU PROJET PEDAGOGIQUE	13
L'alternance.....	13
Conception et but.....	13
Le travail sur l'alternance.....	13
Place du stage	14
Le parcours de stage qualifiant.....	14
L'accompagnement formatif	17
La notion de contrat.....	17
Le suivi pédagogique.....	17
Le Projet Professionnel	18
CONCLUSION	19
ANNEXES.....	19
Le projet régional de santé.....	20
Les locaux.....	22
Les Programmes hospitaliers de recherche infirmière et Paramédicale PHRIP.....	23
L'organisation du DUFISI Département universitaire des sciences infirmières.....	24
L'organigramme de l'IFSI.....	25
Les modalités d'évaluation.....	26 à 32
Les formateurs responsables de coordinations d'enseignement.....	33
Les responsabilités des directeurs dans les enseignements universitaires.....	34
Poster présenté à la SFTDE	35
Règlement intérieur.....	36
le RGPD	

Liste des sigles utilisés

ARS	Agence Régionale de Santé
CAC	Commission d'attribution des crédits
CGS	Coordonnateur Général des Soins
CH	Centre Hospitalier
CME	Commission Médicale d'Etablissement
CP	Conseil pédagogique
CRIF	Conseil Régional d'Ile de France
CSIRMT	Commission de Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico Technique
CSP	Code de Santé Publique
DE	Diplôme d'Etat
DGOS	Direction Générale de l'Offre de Soins
DRJSCS	Direction Régionale de la Jeunesse de la Santé et de la Cohésion Sociale
DS	Directeur des Soins
ECTS	European Credit Transfert System : système européen d'unités capitalisables et transférables
EPRD	Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses
GHT	Groupement hospitalier de territoire
GCS	Groupement de coopération Sanitaire
HAS	Haute Autorité de Santé
HPST	Hôpital, Patient, Santé, Territoire
IFCS	Institut de formation des cadres de santé
IFSI	Institut de Formation en Soins Infirmiers
IFAS	institut de formation des aides-soignants
LMD	Licence Master Doctorat
MCO	Médecine - Chirurgie – Obstétrique
ONDPS	Observatoire National de la Démographie des Professionnels de Santé
SROS	Schéma Régional d'Organisation Sanitaire

Préambule

Historique

La création d'une formation en soins infirmiers sur l'établissement date de 1973. La délibération du conseil d'administration de l'hôpital psychiatrique du 23 mai 1973 porte sur la « création d'un Centre de formation professionnelle du personnel soignant de secteur psychiatrique » conformément à l'arrêté du 16 février 1973 qui a « profondément modifié les conditions de préparation au diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique. Par sa durée comme par la répartition de l'emploi du temps des élèves entre les exercices théoriques et pratiques et les stages, cette formation se rapproche de celle des infirmiers diplômés d'état, dont les études s'effectuent dans des écoles ». Les élèves étaient alors rémunérés pendant leurs études.

Depuis les réformes successives des études conduisant au diplôme d'état d'infirmier de soins généraux et de secteur psychiatrique ont fusionné les 2 formations (programme de 1992).

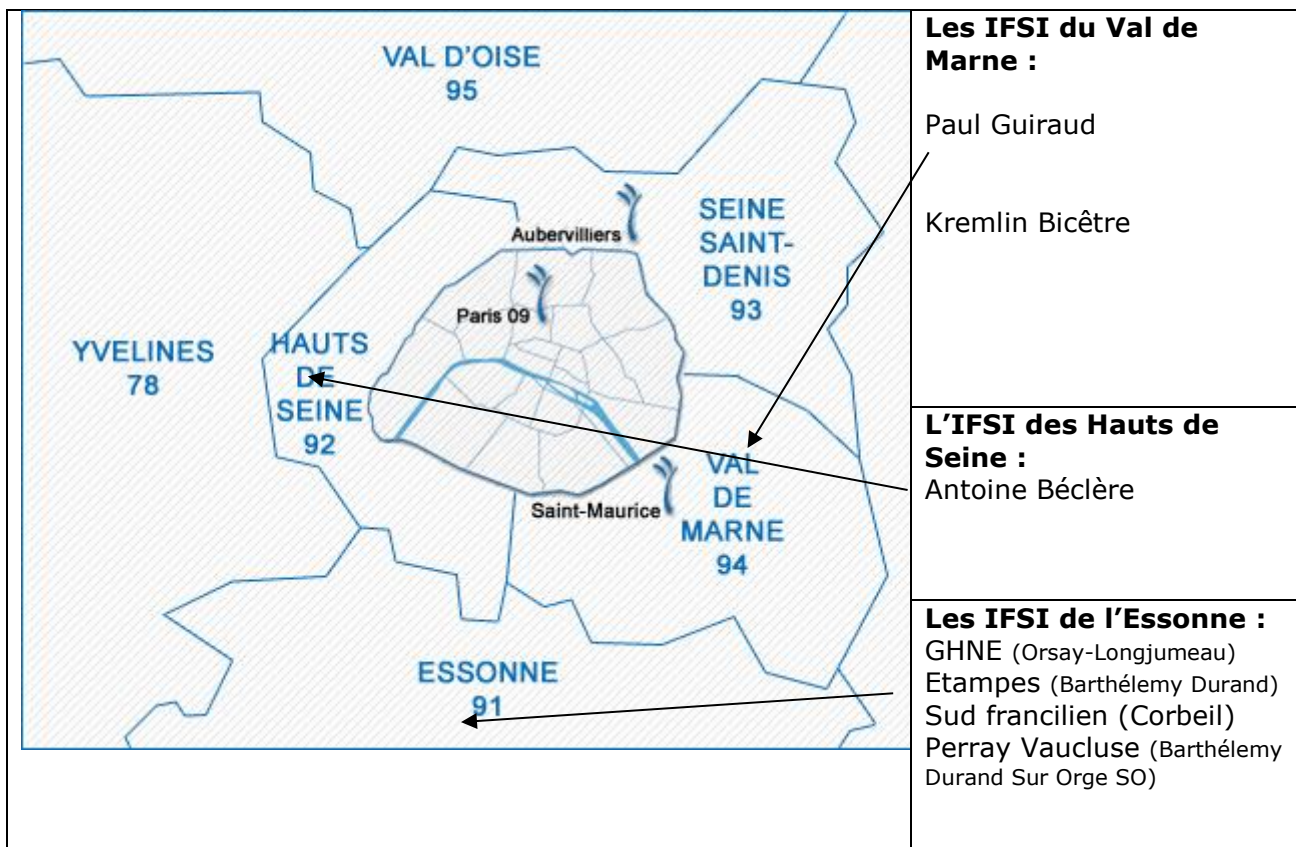
Les étudiants aujourd'hui bénéficient de la même formation.

Présentation de l'Institut de formation

Il est un des 62 établissements de formation en soins infirmiers de la Région Ile de France auquel il appartient.

L'institut de formation en soins infirmiers s'inscrit géographiquement et institutionnellement dans le groupe hospitalier Paul Guiraud, situé dans le Val de Marne. Il est en partenariat avec l'université Paris Saclay (Paris XI) située au Kremlin Bicêtre dans le val de Marne et s'inscrit dans le GCS-IFSI de l'Ile de France





Localisation des 7 IFSI partenaires du groupement universitaire Paris Saclay (P.11) sur l'Île de France

L'institut de formation en soins infirmiers et aides-soignants assure l'ensemble des missions et activités prévues par les arrêtés du 30 mars 1992 et du 31 juillet 2009.

1. Formation initiale des infirmiers : 100 étudiants en soins infirmiers (ESI) par promotion depuis la rentrée 2021 et formation préparatoire aux épreuves du diplôme d'Etat des candidats dispensés de scolarité.
Formation initiale des aides-soignants : 37 élèves aides-soignants (EAS) et l'intégration dans les modules de formation des candidats relevant de la Validation des Acquis de l'Expérience et dans le cas de cursus partiel.
2. Formation préparatoire à l'entrée dans les instituts de formations en soins infirmiers et dans les instituts de formation aide-soignant.
3. Formation continue :
 - Réactualisation des gestes techniques pour les personnels du groupe hospitalier.
 - formation au tutorat
4. Documentation et recherche en soins infirmiers :
 - Participation à l'élaboration des procédures d'hygiène et de soins.
 - Participation aux groupes de travail institutionnel.
 - Ouverture du centre de documentation à l'ensemble des professionnels et des stagiaires du groupe hospitalier et un travail en partenariat avec le centre de documentation du groupe hospitalier.

Autres activités :

- Participation à la vie associative professionnelle : CEFIEC et GERACFAS¹, groupes de travail régionaux.
- Participation à la formation des étudiants cadres lors de leur stage de pédagogie.
- Coordination des stages infirmiers et aides-soignants au sein du groupe Hospitalier Paul Guiraud par délégation de la direction des soins.
- Participation aux différentes manifestations pour la promotion des professions infirmière et aide-soignante (Journées portes ouvertes, forum des métiers, salon infirmier...).

INTRODUCTION

Le projet pédagogique de l'IFSI du Groupe Hospitalier Paul Guiraud répond aux exigences du référentiel de formation préparant au Diplôme d'État d'Infirmier et à la réglementation concernant l'exercice professionnel.

Il répond par sa construction, sa mise en œuvre et son évaluation aux normes de qualité que tout étudiant peut attendre de sa formation.

Il vise à former des professionnels infirmiers responsables, autonomes, réflexifs, inscrits dans une dynamique professionnelle, acteurs d'une politique de santé qui répond aux besoins de la population en dispensant des soins de qualité.

Élaboré par la Directrice et les formateurs en fonction, et en cohérence avec les enseignements universitaires (sciences biomédicales, sciences humaines et sociales) ce projet révèle comment l'équipe pédagogique donne sens au référentiel de formation. Le projet pédagogique est le cadre de référence des différents acteurs et partenaires de la formation.

Un cadre philosophique issu de la réflexion de l'équipe pédagogique oriente les méthodes et les moyens mis en place.

I - CADRE PHILOSOPHIQUE

Conception de l'Homme

L'Homme est une personne qui a une histoire de vie, une culture, un projet de vie, qui lui sont propres.

¹ CEFIEC : Comité d'entente des formations infirmières et cadres

GERACFAS : groupement d'études de recherche et d'action pour la formation d'aides-soignants

Tout être humain a besoin d'être reconnu dans sa singularité, ce qui implique chez chacun écoute et respect des différences.

En tant que sujet, il est animé d'émotions, de désirs, sources de créativité, de besoins, qu'il est en droit de pouvoir exprimer.

En tant qu'individu, il est inscrit dans des groupes sociaux impliquant la reconnaissance des valeurs et des principes de fonctionnement de ceux-ci. Le respect de chacun et des règles collectives témoigne de son sens des responsabilités.

Conception de l'étudiant en soins infirmiers

Être humain en projet, l'étudiant² est porteur d'un potentiel d'acquisitions et d'évolution. Il s'inscrit, avec son sens de l'initiative et des responsabilités, dans un processus de construction de compétences. Dans l'élaboration de son identité professionnelle, il développe tout au long du cursus une posture réflexive, tant en stage qu'à l'institut de formation.

Acteur et auteur de sa formation, il s'inscrit dans un groupe d'étudiants avec lesquels il est en interaction. Le groupe est facilitateur et producteur d'apprentissages pour chacun.

Ses motivations pour la formation et la profession, ses capacités et processus d'apprentissage contribuent à la réussite de sa formation et à sa professionnalisation.

Conception du Formateur

Le formateur a une expérience professionnelle infirmière. Il a des compétences dans l'animation pédagogique et l'accompagnement des processus d'apprentissage.

Son action pédagogique³ vise à faciliter l'appropriation des connaissances et la construction des compétences requises pour l'exercice infirmier.

Son activité tend à permettre à l'étudiant de construire et d'argumenter ses pratiques. Il l'accompagne dans une démarche d'analyse afin de donner sens aux situations de soins.

Ainsi, le formateur contribue à la construction de l'identité du futur infirmier, de son projet et à son insertion dans l'environnement professionnel.

Le collectif des formateurs permet l'émergence des richesses et différences de chacun dans un respect mutuel, pour produire la complexité structurante du dispositif pédagogique.

Le directeur favorise l'expression de ce collectif.

Conception de la Formation

La formation est un processus de construction et de maturation qui suppose l'implication de différentes parties : les étudiants, les formateurs, les responsables de l'encadrement en stage et l'Université.

² Lire partout « étudiant, étudiante »

³ « ... le profil professionnel spécifique aux enseignants d'IFSI..., c'est de ne pas oublier l'organisation de la formation, l'enseignement, mais à côté de ça de devenir des experts, des spécialistes, à la fois de l'étude du travail en général, et spécialistes plus spécialement du travail soignant, du travail hospitalier, et en même temps des spécialistes de l'animation de l'analyse de pratique ». G. Jobert, allocution pour le CEFIEC, le 29 mars 1996, Strasbourg

C'est un espace d'échanges où se croisent savoirs et expériences.

Il n'y a pas de formation sans relation pédagogique.

C'est une relation d'aide pédagogique⁴ basée sur des valeurs de confiance, respect de l'autre et reconnaissance mutuelle.

Elle se construit dans la durée et nécessite l'authenticité des deux parties ainsi que des temps et des espaces de prise de recul.

La formation vise à développer la réflexivité⁵, l'autonomie⁶ et le sens des responsabilités du futur professionnel. Le dispositif de formation doit favoriser l'atteinte de ces objectifs.

Conception du Soin

Soigner c'est d'abord porter une attention à l'autre, une attention qui aide à vivre, à se prendre en charge, c'est à dire à effectuer des choix, à assumer sa manière de vivre la maladie, à guérir, à se responsabiliser, à s'autonomiser.

Le soin est un processus (et un aboutissement).

Le soin infirmier est de nature technique, relationnelle, éducative, il s'appuie sur des savoirs théoriques procéduraux et expérientiels... Il confronte le soigné et le soignant à la vie, à la maladie, au handicap, à la mort, au corps et à la sexualité. Cette confrontation nécessite que le soignant ait une connaissance de ses propres réactions, ses propres émotions afin de répondre de manière adaptée aux besoins de soins.

II – MÉTHODES ET MOYENS D'APPRENTISSAGE ET D'ACQUISITION DES COMPÉTENCES, LIENS AVEC L'UNIVERSITÉ

Méthodes et moyens font partie du dispositif pédagogique mis en place sur les 3 années.

Dans le cadre du référentiel de formation 2009, chaque formateur intervient dans l'élaboration et la mise en œuvre des unités d'enseignement et est responsable du suivi pédagogique d'un groupe d'étudiants. Deux formateurs sont chargés de la coordination d'une promotion d'étudiants.

Dans le cadre du partenariat avec l'université, chaque formateur est responsable d'unités d'enseignement (UE) coordonnées par l'université⁷. Il s'inscrit dans un collectif de travail et participe à la supervision des programmes d'enseignements, leur évaluation, l'élaboration des sujets de validations de ces UE selon l'organisation retenue.

Chaque directeur d'institut du groupement universitaire contribue pour 1 ou 2 unités à la coordination des enseignements universitaires. La directrice de l'IFSI est co-coordinatrice avec un enseignant universitaire de 2 unités⁸.

Des rencontres régulières sont organisées avec le département universitaire pour évaluer les résultats, définir des méthodes de travail et évaluer le dispositif.

Des étudiants représentant leurs instituts participent à 2 réunions annuelles.

Un forum sur la plateforme universitaire permet aux étudiants de questionner les enseignants responsables et d'obtenir les réponses, l'ensemble bénéficiant à tous les étudiants.

Les méthodes pédagogiques adaptées aux objectifs de formation

⁴ LAVAL, C. RAVON, B. (2005). Relation d'aide ou aide à la relation, in ION.J (Dir). Le travail social en débat[s], La Découverte, 235-250.

⁵ Donald Schön – Le praticien réflexif, à la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel, Éditions logiques, 1993 : « la pratique réflexive est une méthode de travail particulière dont l'objectif est de permettre au professionnel de produire du savoir à partir de l'agir professionnel, le sien, celui d'un autre. Il est possible de dire que cette méthode est un « art de grandir de soi par soi » qui passe par une recherche en vue de trouver. »

⁶ Université Médicale Virtuelle francophone, cours année 2008-2009 « L'autonomie est définie par la capacité à se gouverner soi-même. Elle présuppose la capacité de jugement, c'est-à-dire la capacité de prévoir et de choisir, et la liberté de pouvoir agir, accepter ou refuser en fonction de son jugement. Cette liberté doit s'exercer dans le respect des lois et des usages communs. L'autonomie d'une personne relève ainsi à la fois de la capacité et de la liberté. »

⁷ Annexe référents formateurs et référents

⁸ Annexe co-coordination des directeurs d'institut

Les méthodes sont variées. Chaque fois que possible, les méthodes transmissives sont associées à des méthodes actives (interrogatives, inductives et déductives), s'inspirant dans ce sens du modèle du socioconstructivisme.

Pour produire des apprentissages, les méthodes transmissives peuvent être utilisées mais toujours potentialisées par des méthodes actives qui permettent la compréhension et la mise en lien des connaissances ; l'objectif étant de toujours faire des liens entre la théorie et la clinique en soins infirmiers. À cet effet, le travail en groupe restreint est privilégié autant que possible.

Les méthodes tendent à développer les capacités méthodologiques d'observation, d'analyse et de synthèse qui trouveront leur concrétisation, notamment dans la réalisation des travaux individuels ou de groupe, supports de validations de certaines UE.

Les méthodes doivent, chaque fois que possible, s'appuyer sur le désir et le plaisir d'apprendre des étudiants.

Tous les cours magistraux sont accompagnés d'heures **de travaux dirigés où l'étudiant est accompagné dans sa réflexion, ses habiletés techniques sur du matériel de simulation ou sur des habiletés relationnelles.**

Ainsi l'utilisation du jeu en formation est proposée à l'étudiant pour lui permettre de s'entraîner de manière ludique sur des situations réalistes en groupe ou individuellement

Des actions pluridisciplinaires sont travaillées en réunion pédagogique pour inclure la dimension de la dynamique d'équipe et les interactions professionnelles.

Des ordinateurs sont dédiés à la pratique de « jeux sérieux » et permettent d'entraîner les étudiants sur plusieurs habiletés : relationnelles, évaluation de la gravité d'une situation et d'alerte. Des caméras autorisent des enregistrements de mise en situation et concourent à la prise de conscience de ses habiletés, de ses attitudes, des interactions produites et facilitent le réajustement.

Cette activité a fait l'objet d'une recherche multi sites (4 IFSI y ont participé) au printemps 2018 à laquelle 2 groupes d'étudiants de 2^{ème} année ont participé sous la supervision de formateurs et d'un enseignant universitaire. Les résultats ont été publiés en 2019 avec une communication au congrès de la SOFRASIM⁹ en mai 2019.

D'autres formes de jeux sont également utilisées.

De plus la pédagogie inversée est plébiscitée par les étudiants car elle favorise l'auto formation et la recherche documentaire.

La pédagogie différenciée est privilégiée sur des enseignements particuliers comme le calcul de dose.

Les formateurs travaillent sur les représentations des étudiants en utilisant les cartes mentales (ou cartes conceptuelles).

Ils suscitent la créativité des étudiants par le libre choix de la forme des travaux à restituer quand le contexte s'y prête (théâtre, film,...)

Ils créent des scénarii pour des jeux de rôles utilisés dans de nombreux apprentissages comme cette année 2023-2024 mise en situation par simulation les ECOS : Examen Clinique à Objectif Standardisé au laboratoire de simulation avec un patient standardisé

Des activités de médiation sont proposées chaque année aux étudiants en lien avec les unités de sciences humaines (ces dernières années : musée du Quai Branly, de la SHOAH, musée d'art contemporain de Vitry, théâtre en 2020 : compagnie « lesscenesapartagées » ; revue de presse sanitaires et sociales...)

Des axes spécifiques ont été développés par l'IFSI

☞ **La simulation comme méthode pédagogique innovante.** L'apprentissage par la simulation a fait son entrée dans le dispositif de formation par le financement sur Appel à projet de l'ARS. Le thème du projet porté par 4 IFSI et l'université Paris Sud, les étudiants bénéficient chaque année :

⁹ SOFRASIMS : Société Française de Simulation en Santé

Détection de l'aggravation de la situation clinique d'un patient hospitalisé : amélioration de la connaissance des signes initiaux et de la communication interdisciplinaire par le développement d'un jeu sérieux.

Un autre projet est développé depuis fin 2015 sur un partenariat IFSI /établissement de santé support. La création d'un laboratoire de simulation est en cours d'aménagement et réalisé en collaboration avec l'établissement de santé.

Par ailleurs, un simulateur de vieillesse est déjà utilisé pour des activités autour de l'ergonomie pour les mobilisations actives et passives, de la prise en charge de la douleur, des limitations musculaires et trophiques liées à l'âge ou encore des troubles visuels. Cet appareil est un exosquelette qui fait « vivre et ressentir » à l'étudiant l'expérience du vieillissement physique.

☞ **L'escape Game comme autre méthode pédagogique innovante.** L'apprentissage par le jeu sur la tenue des toxiques dans les unités de soins

☞ **Des activités de formation en interactivité avec l'établissement**

L'évaluation des pratiques professionnelles permet la mise en place d'activités pratiques pour les étudiants par une meilleure compréhension de l'articulation des référentiels de bonnes pratiques et leur application sur le terrain. Des projets concrets sur mandat de la direction des soins sont confiés aux étudiants sous supervision conjointe des formateurs et de cadres de la direction des soins ont débuté en 2015 et quand un calendrier commun le permet. Ces projets concourent à l'évaluation des étudiants. Ils sont essentiellement réalisés sous forme d'audit.

☞ **Des activités de formation en interactivité avec les partenaires du groupement universitaire**

☞ **La formation à la douleur**

Thème transversal à la formation des étudiants, l'intégration d'une formatrice, infirmière ressource douleur qui va régulièrement mettre à jour ses connaissances dans une unité douleur hospitalière, a permis de développer des activités d'apprentissage spécifiques et propre à notre projet pédagogique comme :

La création d'une plaquette mnémotechnique élaborée sur les échelles d'évaluation de la douleur.

L'accompagnement d'un groupe de 6 étudiants infirmiers de 3ème année à l'élaboration d'un poster qui décrit le mode d'apprentissage des compétences relatives à la prise en charge de la douleur induite en oncologie.

(Ce poster a été retenu pour le plus grand congrès annuel douleur: celui de la SFETD (Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur) et a été primé par le salon infirmier 2016)¹⁰.

Enfin la participation au CLUD de l'établissement.

Le prix du poster a été décerné aux étudiants au cours du salon IDE au printemps 2016

Une formation au MEOPA est délivrée aux ESI à l'issue de la formation avec une attestation de suivi. (Les risques liés à l'usage du gaz hilarant y sera abordée).

Elle forme également les étudiants aux soins palliatifs

☞ **Un partenariat sur la santé publique qui contribue au service sanitaire**

Depuis 8 ans il existe un partenariat formalisé par une convention signée entre le service de santé académique de Créteil et l'IFSI.

Les étudiants réalisent une étude des besoins en santé sur un thème déterminé auprès des collégiens et des lycéens du département.

Ils finalisent et mettent en œuvre une action de santé publique.

¹⁰ Cf. ANNEXES

Elle est évaluée conjointement par les IDE de l'éducation nationale et les formateurs et s'inscrit dans l'UE santé publique et éducation pour la santé.

Le projet a été présenté au cours d'un colloque à l'Agence Régionale de Santé le 14 octobre 2016 dans le cadre de la thématique retenue « **« L'inter-professionnalité et les besoins en santé des territoires : des projets pour préparer les futurs professionnels de santé aux nouveaux enjeux »** ».

Ce travail s'inscrit aujourd'hui dans le service sanitaire avec sa mise en place pour les étudiants de 2^{ème} année (depuis la rentrée 2018)

Cela concerne tous les étudiants en santé (RA Vaillant de janvier 2018) et consiste à réaliser des actions de promotion de comportements favorables à la santé) pour les ESI de 2^{ème} A.

Ces actions doivent être réalisées en inter professionnalité : EMK MED PHARMA Maïeutique... prioritairement sur des thèmes sur des priorités nationales et régionales (PRS2)

Les ESI ont déjà des pré requis de connaissances théoriques dans leur programme de formation : UE 1.2 S2 santé pub et économie de la santé ; 4.6 S3 et 4.6 S4 soins éducatifs et préventifs; 1.2 S3 santé pub et éco de la santé ; 3.3 S3 rôles IDE et inter pro .

Leur mise en œuvre est attendue sous la forme de travaux personnels de conduite de projet et d'actions sur le terrain. Un partenariat a été construit avec l'institut de formation des kinésithérapeutes pour déficients visuels Paul Guinot à Villejuif en 2020. En 2022, les étudiants ont pu mener des actions communes dans les lycées et collèges du Val de Marne. Ce travail est évalué dans une UE. En 2023 le travail devrait porter sur les écrans et le sommeil.

Le projet DEFUME : une innovation qui va voir le jour en 2022-2023 :

C'est un autre projet de santé publique va voir le jour avec le projet DEFUME qui vise à améliorer par la formation, au sein de l'institution hospitalière, le repérage du tabagisme, les prises en charge de première intention et l'orientation vers des prises en charge spécialisées.

La formation initiale faisant aussi partie des axes et mission du GHT PsySud et ne disposant, à ce jour, d'aucun module permettant de former les ESI à une compétence qu'ils ont acquise depuis 2016. Nous avons souhaité développer sur 3 ans ce projet avec la formation de la promotion 2022-25 entrante sur les semestres 2 3 et 5. Le contexte : après une baisse du tabagisme en France métropolitaine de 2014 à 2019, **la prévalence se stabilise en 2020**. « Première cause de mortalité évitable, de mortalité par cancer et de mortalité avant 65 ans, le tabac est responsable dans notre pays de près d'un décès sur huit. La stratégie nationale de santé et le plan Priorité Prévention font de la lutte contre le tabac une priorité de santé publique de premier plan » ministère de la santé décembre 2021.

Le blended learning : autre innovation pédagogique en 2022-25

Il s'agit pour les étudiants de 2^{ème} année promotion 2021-24 pour l'**Unité d'enseignement 4.6 S3: soins éducatifs et préventifs, d'être plus autonomes et réflexifs sur le travail à réaliser à partir d'outils créatifs reprenant une charte d'engagements mutuels entre les formateurs et l'étudiant, des séquences de formation en présentiel et en distanciel, introduisant un escape Game, de l'évaluation, de l'interactivité avec un chat, et un planning personnalisable par l'ESI.**

☞ **Des activités contribuant à une ouverture sur la diversité culturelle depuis 2017-2018, des activités complémentaires autour de la culture ont été proposées aux étudiants :**

- **Des séances de cinéma sur des films sur des sujets d'actualité (12 jours) UE 2.6 S2 et S5**
- **L'animation de TD sous la forme de réalisations artistiques pour l'UE 4.2 S2 sur la relation corps et soins**
- **Une conférence dans le cadre de TD sur l'approche anthropologique au musée des arts premiers ; au musée de la Shoa UE 1.1 concepts**

- Production d'articles sur l'approche en santé mentale et la professionnalité publiés dans des revues professionnelles
- Le montage d'une pièce de théâtre avec « lesscènesapartagées » en 2021
- Christine DEROIN en 2022-23 pour appréhender l'expression orale

☞ Les soins relationnels

Le projet d'enseignement est construit sur les trois années.

L'axe commun transversal est un travail sur le corps et la communication non verbale

Sur les semestres 2 ; 3 et 5 sont développés des ateliers d'analyse de pratiques relationnelles

En semestre 3 l'accent est mis sur l'entraînement à l'entretien d'aide.

L'activité est sous la coordination de formateurs ayant exercé en santé mentale avec des publics d'abord « sensibles ».

☞ Les UE de pratique de soins

Les ateliers pratiques en séances simulées sont réalisés avec des dispositifs élaborés par des formateurs référents qui permettent de travailler dans des conditions très proches de la réalité.

Les pratiques sont actualisées grâce au rapprochement avec les professionnels de terrain.

☞ L'initiation à la recherche

Tous les travaux menés à l'IFSI concourent à développer l'analyse, l'esprit critique et la démarche « projet ». Le Mémoire de fin d'études finalise l'exercice en proposant à l'étudiant de comprendre les ressorts d'une démarche scientifique. Ces qualités sont nécessaires dans les travaux de recherche dans lesquels les professionnels de santé paramédicaux sont de plus en plus impliqués à travers le [programme hospitalier de recherche infirmière et paramédicale](#)¹¹. Le PHRIP accompagne les démarches innovantes qui favorisent l'amélioration des pratiques des auxiliaires médicaux et, ainsi, la qualité des soins délivrés aux patients. Il comprend un appel à projets unique /an.

Les résultats des appels d'offre 2021 sont retrouvés sur le site du ministère avec les montants alloués.

Les moyens

Outre les moyens pédagogiques traditionnels, l'équipe pédagogique s'est inscrite dans le développement de techniques audiovisuelles (films sur la réalisation des soins), dans un enseignement par la méthode des cas et dans la mise en place de groupes de réflexion favorisant la coéducation.

Les étudiants sont invités à se positionner dans leurs apprentissages techniques au travers de leur portfolio.

La visioconférence par TEAMS s'est développée au cours de l'année 2019-2020 et a été reconduite depuis.

Les évaluations sont en présentiel à l'IFSI sauf une UE universitaire réalisée en ligne.

¹¹ ANNEXE

L'alternance

Conception et but

La formation professionnelle infirmière est caractérisée par des périodes alternées d'enseignement théorique à l'IFSI et de formation sur le terrain de la pratique professionnelle, ce qui représente une alternance dans les modes d'apprentissage¹².

L'Institut propose à l'étudiant une véritable alternance, où la pratique n'est pas simple application de savoirs enseignés à l'Institut et à l'université mais aussi source de construction de savoirs. Le fait d'expérimenter lui permet d'intégrer une connaissance expérientielle, car toute pratique suppose une réflexion et des opérations mentales avant la mise en actes. La pratique implique ainsi une théorisation, une abstraction.

Dans ce cadre d'apprentissage, l'Institut est le lieu de l'énoncé des normes et des situations standardisées, c'est à dire, du travail prescrit. Le contenu prescrit est présenté aux étudiants sous forme de fiches de séquences au début de chaque unité d'enseignement.

Le stage est le lieu du travail réel, des situations non standardisées qui obligent l'étudiant infirmier à interpréter régulièrement les règles et les normes apprises.

L'alternance confronte alors l'étudiant au travail, elle lui propose d'apprendre à gérer l'écart entre le savoir prescrit et l'activité réelle¹³. La gestion de cet écart se réalise par un travail d'élaboration, en instaurant à l'IFSI un dialogue continu sur le travail prescrit et le travail réel.

Il s'agit pour l'étudiant de développer les compétences¹⁴ attendues sur le terrain de l'exercice professionnel par une appropriation progressive des situations réelles de travail.

Pour faciliter la mobilisation des compétences, les stages de 10 semaines consécutives comme le préconise le référentiel sont privilégiés. Ainsi le bilan de mi stage permet à l'étudiant de faire le point sur ses acquisitions et /ou lui laisse le temps de réajuster ou de les conforter. Ce dispositif est apprécié par les étudiants.

Le travail sur l'alternance

Le travail sur l'alternance implique de déterminer des objectifs en regard des niveaux d'acquisitions de l'étudiant et du type du stage, de travailler en collaboration avec les cadres de santé et les tuteurs des lieux de stage, de prendre un temps préalable avant chaque stage afin de définir avec l'étudiant des objectifs personnels compte tenu de ses capacités, ses difficultés, ses limites, ses centres d'intérêts dans les apprentissages, au moyen du portfolio.

C'est aussi réaliser un accompagnement personnalisé de l'étudiant sur les terrains et le rencontrer systématiquement en groupe formation à chaque retour de stage et en suivi pédagogique. Il s'agit de formaliser les savoir-faire par un travail de conceptualisation individuelle et collective, par un travail de mise en mots et de confrontation des expériences, d'évaluation des démarches déductives et inductives, dans le but de permettre une généralisation des acquisitions.

Dans ce cadre, le formateur aide l'étudiant en facilitant la mise en mots de son expérience, en initiant une démarche réflexive. En groupe, il permet que l'expérience individuelle devienne une expérience collective. Il s'agit de faire émerger à la conscience les savoirs produits par chaque étudiant, afin

¹² André GEAY, (Pour une didactique de l'alternance), in : Education permanente, N° 115, 1993, pp 79-88.

¹³ G. JOBERT, allocution pour le CEFIEC, le 29 mars 1996, Strasbourg.

¹⁴ « Capacité à résoudre des situations difficiles et non prévues et même répondre à des situations prévues et qui apparemment n'ont pas de solutions et pour lesquelles il faut inventer des référentiels » G. JOBERT, allocution pour le CEFIEC, le 29 mars 1996, Strasbourg.

qu'il ait accès à ses processus d'apprentissage. Il s'agit d'établir des échanges, de renforcer les connaissances, d'élaborer des référentiels communs.

Place du stage

Le stage est une expérience limitée dans le temps, mais une expérience répétée et diversifiée, où l'étudiant vit des situations renouvelées, où il apprend en voyant faire et en faisant lui-même.

Temps où le futur professionnel infirmier prend connaissance du milieu de travail et de la pratique, le stage est aussi un lieu privilégié d'apprentissage, de mise à l'épreuve et de construction de connaissances.

L'étudiant est en effet confronté à des institutions de soins différentes, des manières de faire multiples, des cultures d'établissement variées, des manières de vivre la maladie par les personnes malades, spécifiques à chacune d'elles.

La confrontation à des modèles multiples va permettre à l'étudiant d'accéder à la connaissance par l'observation, l'expérimentation, la réalisation d'actes de soins.

C'est l'occasion pour lui de construire et de mettre en œuvre des comportements nouveaux qui ne se rattachent pas seulement à des données théoriques.

Le parcours de stage qualifiant

L'affectation est faite par l'institut. Cependant, les étudiants peuvent effectuer des recherches afin de proposer des terrains de stage. L'institut valide ensuite la proposition de l'étudiant en fonction de certains critères tendant à la diversification :

- Réalisation des stages sur l'ensemble des horaires infirmiers, dans le respect des textes réglementaires;

- Alternance de structures de soins publiques et privées, de structures gériatriques hospitalières et non hospitalières, de structures de santé mentale intra et extrahospitalières, dans le respect de la réglementation.
- L'affectation en stage tient compte des apprentissages et de l'acquisition des compétences au regard du portfolio et de l'identification des besoins par le référent de suivi pédagogique.
- Réalisation de stages dans des structures possédant des lits identifiés en soins palliatifs. Les unités spécialisées sont accessibles aux apprenants sur demande individuelle

L'affectation en stage doit toujours permettre d'articuler expérience et théorie. Le parcours de l'étudiant doit lui permettre d'acquérir les habiletés infirmières essentielles et notamment des habiletés techniques spécifiques (pratiques, relationnelles, éducationnelles...). Ce parcours peut être orienté en fonction des compétences qu'il reste à acquérir par l'étudiant.

Pour les étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} année, l'affectation en stage prend en compte les projets singuliers de l'étudiant ou son intérêt dans le cadre d'un travail en cours dans le respect des échéances données aux étudiants.

☞ La place de la coordinatrice¹⁵ de stage

Afin de faciliter cette démarche, une coordinatrice des stages est présente.

Elle démarque et renouvelle les partenariats avec les stages qualifiants et participe à l'évaluation des structures à partir des retours des étudiants, des établissements et lieux d'accueil ainsi que les formateurs qui se déplacent dans les structures. Elle travaille avec les référents pédagogiques sur

¹⁵ Lire coordonnateur coordinatrice partout

les affectations et organise le parcours de stage grâce à des entretiens individuels ce qui contribue à la personnalisation de parcours de formation.

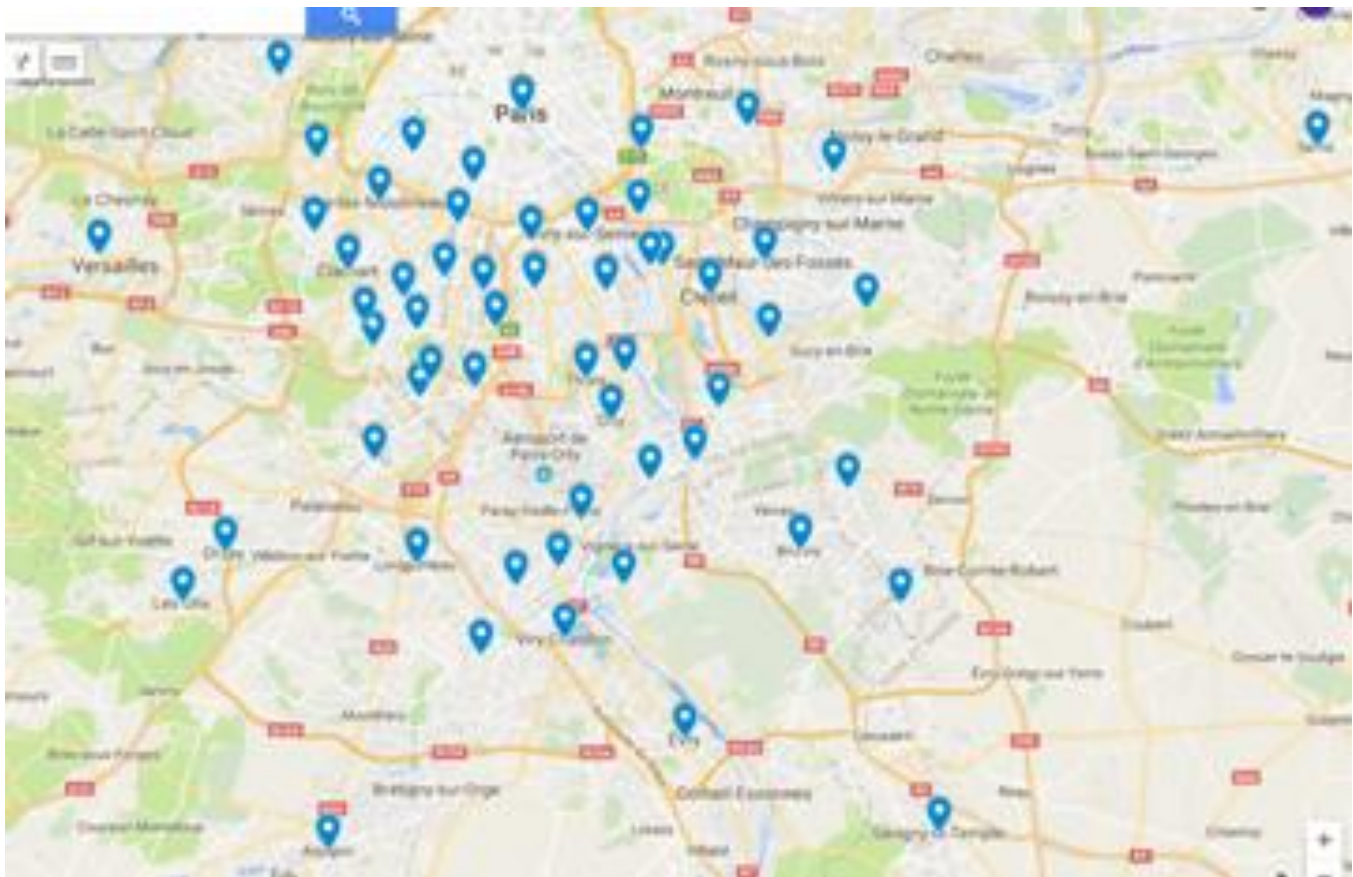
Le coordinateur prend en compte les besoins individuels et collectifs sur le plan personnel et des offres pour proposer des stages adaptés dans les préconisations du référentiel

Actuellement nous **contractualisons avec presque 350 structures (depuis 2019) 207 structures en 2017 contre 289 (chiffre 2016)** qui contribuent ainsi à notre politique de stage. Une orientation vers le développement des stages en ambulatoire est menée pour accompagner les évolutions de la politique de santé.

Le coordinateur repère très tôt les envies des étudiants et accompagne la naissance de leur projet professionnel tout au long de la formation. Il identifie les profils qui sont attirés par certaines typologies. L'offre de stage proposée par l'IFSI facilite ainsi l'insertion professionnelle et contribue aux orientations du schéma régional des formations sanitaires et sociales 2023-2028.

Dans un contexte d'universitarisation des formation sanitaires et sociales supérieures, il s'articule également avec le Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI) 2023-2028.

La cartographie des stages permet de se rendre compte de leur situation et de la personnalisation des terrains en fonction du lieu d'habitation.



Typologie des stages

RA 2022

OFFRE DE STAGE

Offre de stage	
Nb de places de stages nécessaires pour l'année scolaire / universitaire :	714
Nb de places manquantes pour l'année scolaire / universitaire le jour de la rentrée :	50
Nb de places de stages obtenues durant l'année scolaire / universitaire :	628
Nb de places de stages recherchées par les étudiants :	36
Nb de stages effectués en Île-de-France sur l'année scolaire / universitaire :	714
Nb de stages effectués hors région Île-de-France sur l'année scolaire / universitaire :	0
Nb total de stages effectués sur l'année scolaire / universitaire :	714
Taux de stages effectués en Île-de-France :	100.00
Taux de stages effectués hors région Île-de-France :	0.00

TYPE DE STAGE

Type de stage par rapport à l'offre de soins et médico sociale	
Nb de stages réalisés en secteur ambulatoire l'année scolaire / universitaire :	26
Nb de stages réalisés en établissement de santé sur l'année scolaire / universitaire :	363
Nb de stages réalisés en secteur social ou médico-social sur l'année scolaire / universitaire :	320
Nb de stages autres (crèches, médecine scolaire, services de prévention et de santé au travail...) sur l'année scolaire / universitaire :	5

EVALUATION DE LA SATISFACTION DES ETUDIANTS ET ELEVES

Mesure de la satisfaction des étudiants par rapport à l'accompagnement en stage en fin de formation :

- Oui
 Non

Taux de satisfaction d'étudiants / élèves satisfaits et très satisfaits de l'accompagnement en stage :

74.4

Mesure de la satisfaction des étudiants par rapport à leur parcours de stage en fin de formation :

- Oui
 Non

Taux de satisfaction d'étudiants / élèves satisfaits et très satisfaits de leur parcours de stage :

68.6

Le stage est aussi une opportunité de retenir l'attention d'un employeur ainsi que nous le constatons dans nos enquêtes d'insertion professionnelle. (Chiffres 2022)

INSERTION PROFESSIONNELLE

TAUX DE PARTICIPATION A L'ENQUÊTE

Nb total de diplômés sur l'année civile :	
Nb de retour de questionnaire renseigné par les diplômés :	48
Taux de participation :	0

L'accompagnement en stage

L'accompagnement en service de soins est un temps de travail pédagogique réalisé par un formateur de l'IFSI. Il réunit l'étudiant, le formateur et si possible le référent du terrain de stage. Il vise à l'appropriation par l'étudiant de situations de travail et de ses déterminants. Il l'aide à mieux identifier ses capacités, ses ressources personnelles, celles de l'environnement, ses difficultés éventuelles et ses axes de progression.

L'accompagnement en stage s'applique selon la conception de l'alternance où théorie / pratique ne reposent pas uniquement sur le couple transmission du savoir/application du savoir. La pratique n'est pas une simple application des connaissances théoriques mais une production de compétences. Selon Guy Le Boterf, il s'agit : « *d'un savoir agir qui est la combinaison de savoirs divers en situation de travail : savoir mobiliser, savoir intégrer, savoir transférer, la compétence est dans la mobilisation. Pour l'individu, c'est passer du savoir-faire au savoir agir pour résoudre un problème donné, en particulier dans les situations imprévisibles*¹⁶. »

Les étudiants peuvent participer à des audits dans le cadre de la démarche qualité et de l'évaluation des pratiques professionnelles.

En février 2022 les étudiants ont participé à un audit « dignité intimité » du patient organisé par la direction du parcours de soins.

La notion de contrat

Un contrat est « une convention, un accord de volonté ayant pour but d'engendrer une obligation d'une ou de plusieurs personnes envers une ou plusieurs autres¹⁷ ». Cette convention se formalise de manière écrite entre les parties concernées. Le contrat constitue un échange. L'échange contractuel est conciliation, transaction, négociation.

Apprendre à élaborer et respecter un contrat vise également à une meilleure intégration dans un groupe social et à une meilleure gestion de sa liberté.

Tout contrat suppose des intérêts mais aussi des devoirs, des limites, pour chacun des contractants. C'est également autour de cette notion que s'équilibrent autonomie et responsabilité de l'étudiant.

La pédagogie de contrat est une pédagogie interactive, elle implique un intérêt commun, une collaboration étudiant - formateur pour permettre à l'étudiant d'effectuer des choix, se situer en tant qu'acteur et auteur de sa formation, et obtenir une meilleure réussite dans ses apprentissages.

Le suivi pédagogique

Le suivi pédagogique fait partie intégrante de la formation initiale en soins infirmiers, en référence à l'arrête du 31 juillet 09 modifié (dans le cadre du Travail personnel guidé « TPG »).

¹⁶ Construire les compétences individuelles et collectives (2000) aux Éditions d'Organisation

¹⁷ Grand Larousse Universel 1994 - Tome p 2573;

Le suivi pédagogique a pour objectif l'appropriation d'un savoir propre infirmier¹⁸. Le formateur référent incite l'étudiant à mettre en évidence et à créer ce savoir, qu'il soit théorique ou pratique. Dans le cadre de la formalisation de notre démarche qualité, nous mettons en place dès cette année un questionnaire de satisfaction des étudiants sur leurs stages, un questionnaire de satisfaction des lieux d'accueil (1 fois /an) et nous formalisons une banque de données des structures avec lesquelles nous travaillons.

Les objectifs du suivi pédagogique sont :

- pour l'étudiant, lui permettre de mieux se connaître, appréhender ses ressources et ses difficultés pour faciliter ses apprentissages, renforcer ses aptitudes, mieux se situer quant aux objectifs de la formation et de la profession, prendre de la distance par une analyse pertinente des situations, éveiller sa curiosité, son ouverture d'esprit, apprendre à négocier un projet collectif, poser sa parole et développer sa capacité d'écoute, formaliser ses apprentissages, élaborer son projet professionnel, donner du sens à la formation afin qu'il développe des comportements en interrelation avec le groupe d'étudiants et l'institution IFSI ;
- pour les formateurs, accéder à une connaissance plus approfondie de l'étudiant, pouvoir situer ses ressources, lui proposer un accompagnement adapté aux exigences de ses apprentissages et faciliter la coéducation dans le groupe.

La mise en œuvre du suivi pédagogique répond aux principes qui constituent des règles de fonctionnement formalisées par le groupe lors de la première rencontre.

Il s'agit d'un contrat pédagogique individuel et collectif basé sur la confiance, et notamment le respect de la confidentialité des propos tenus pendant les séquences.

Le suivi pédagogique se répartit en 2 modalités : le suivi individuel et le suivi collectif.

Le suivi individuel est basé sur l'entretien, défini par un cadre et par un contenu. Il a lieu au moins deux fois par an. L'entretien est une relation duelle, ou le formateur fait preuve d'écoute et d'empathie. C'est, au travers de la relation pédagogique, une démarche d'orientation, d'aide et de soutien, adaptée à l'étudiant, ou « l'enseignant ne doit pas être un maître à penser, mais un facilitateur d'apprentissage »¹⁹.

Le suivi collectif est un lieu d'expression, de confrontations et d'échanges dans un groupe restreint d'étudiants.

Il se présente sous trois modalités principales :

- La préparation de stage : explicitation des objectifs de stage institutionnels, aide à l'élaboration des objectifs personnels de l'étudiant ;
- L'exploitation de stage : échanges à partir des expériences et des savoirs des étudiants pour leur permettre de faire des liens, de conceptualiser certains éléments fournis par le groupe, d'appréhender les rapports entre la théorie et la pratique dans le cadre de l'alternance.
- Le suivi pédagogique en groupe promotion, pour un temps de régulation et de bilan avec les coordinateurs de promotion et le directeur de l'Institut lors des retours de stage.

Le suivi est assuré par tous les formateurs de l'Institut. Il est complété par un travail d'analyse de situations rédigées par l'étudiant sur son portfolio et transmises au formateur au cours du stage.

Le Projet Professionnel

¹⁸ Ph. MEIRIEU le définit ainsi : « ...aider l'étudiant à construire lui-même son savoir et non à reproduire celui de l'adulte, à comprendre les erreurs effectuées comme des éléments d'un processus qu'il faut travailler et non comme des fautes qu'il faut sanctionner. » in : Enseigner, scénario pour un métier nouveau, Editions ESF, Paris, 1995.

¹⁹ in : C. Rogers, Liberté pour apprendre, DUNOD, Paris, 1999

Investir une démarche projet suppose un engagement affectif (l'activité de projet est la mienne), une anticipation (un projet comporte une projection dans le futur), une régulation en fonction des contraintes et des imprévus, une production, c'est-à-dire des résultats obtenus en regard d'objectifs fixés au départ.

Le but de la démarche est de permettre à l'étudiant de se situer dans une dynamique de projet pour atteindre progressivement une autonomie professionnelle²⁰. Le projet professionnel de l'étudiant infirmier est la traduction écrite de la manière dont il conçoit son avenir. Il commence à s'élaborer avant son entrée en formation et sa construction progresse tout au long de la formation, puis de la vie professionnelle.

Pendant les études, le formateur aide l'étudiant à identifier, construire, formaliser son projet en suivant plusieurs étapes: clarifier qui il est, ce qu'il souhaite, ce que sont pour lui le soin, la maladie, la personne soignée, l'organisation des soins, le travail en équipe, la relation soignante. Mais aussi connaître et comprendre ce qui conditionne l'exercice professionnel et l'évolution de la profession, déterminer ses ressources et ses limites, identifier l'écart existant entre l'idéal et la réalité, choisir les actions lui permettant d'atteindre le but fixé, en affirmant ses valeurs et ses orientations.

Au-delà du travail autour du projet professionnel, c'est à travers les expériences, la confrontation à une multiplicité de modèles, la compréhension de l'écart entre le prescrit et le réel, la connaissance qu'il acquiert au cours de sa pratique²¹, que progressivement l'étudiant va se forger sa propre identité professionnelle.

CONCLUSION

Le projet pédagogique de l'Institut est ambitieux en regard de la durée de la formation et de la densité des contenus prévus par le référentiel de formation, au service d'une approche par compétence. Son application s'appuie sur une organisation où les formateurs assurent le suivi des étudiants sur l'ensemble de leur parcours. Ce mode d'organisation vise à aider chaque étudiant à donner du sens à sa formation. Il l'incite à construire des liens entre les différentes disciplines enseignées et les pratiques attendues dans l'exercice professionnel.

²⁰ « ... , être professionnel, c'est être capable de dire en plus quelque chose sur ce que l'on fait, sur sa compétence. De tenir un discours sur l'action et sur soi dans l'action qui est à la fois le moyen et le signe de cette mise à distance des savoirs que l'on a produit à l'intérieur de soi, dans et par l'expérience, et en même temps du système de protection psychique sans lequel on ne tient pas, dans la mesure où on ne peut pas définir l'infirmière, sans intégrer à sa compétence sa capacité à faire face aux situations dans laquelle elle est ». G. JOBERT, allocution pour le CEFIEC, le 29 mars 1996, Strasbourg

²¹ Pratique: c'est "l'action, dans laquelle le sujet met en œuvre et développe sa faculté de choix et de réalisation aussi bien que l'interaction, ou il réalise ce qu'il veut, peut et sait faire, apparaît ainsi comme le lieu réel de son investissement, de son devenir, de sa révélation.", in: Jean Guy NADEAU, un modèle praxéologique de formation expérientielle, Education Permanente, N° 100/101, décembre 1989.

ANNEXES

Annexe I

Le projet régional de santé 2023-2028 IDF publication en novembre 2023

Projet Régional de Santé (PRS) 2023 - 2028



Le Projet Régional de Santé (PRS) est un document stratégique qui définit la politique régionale de santé. Il est révisé tous les cinq ans en co-construction avec les acteurs de la santé et les citoyens.



PRS 2023-2028 :
lancement de la
consultation réglementaire



PRS 2023-2028 : 6 axes
pour améliorer la santé des
Francilie...



Travaux d'élaboration et co-
construction



Le diagnostic de l'ORS sur
"la santé des Franciliens"



Journée d'échanges autour
du Projet Régional de Santé
2023-2...

La composition du PRS

Le Projet Régional de Santé est composé de 3 briques :

- Le cadre d'orientation stratégique (COS) qui porte les objectifs généraux et les résultats attendus à 10 ans ;
- le schéma régional de santé (SRS) qui définit les objectifs stratégiques et les résultats attendus à 5 ans ;
- le programme relatif à l'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies (PRAPS), également établi pour 5 ans.

Huit priorités « fil rouge »

Huit thématiques clés irriguent l'ensemble du PRS et guideront les actions de l'ARS pour la période 2023-2028.

Trois priorités qui structurent l'action de l'ARS Île-de-France depuis sa création :

- La réduction des inégalités sociales de santé,
- Le pouvoir d'agir,

- La territorialisation des actions.

Trois priorités transversales :

- L'attractivité des ressources humaines en santé,
- Les parcours de santé,
- Le changement climatique.

Deux priorités thématiques régionales :

- La santé mentale,
- La périnatalité.

Enfin, l'ensemble du PRS s'appuie sur les enseignements de la crise du Covid-19, notamment dans les méthodes de travail avec les partenaires.

Six axes de transformation pour le Schéma Régional de Santé

Pour atteindre ces objectifs et transformer le système de santé en Île-de-France, 6 axes stratégiques ont été identifiés pour le schéma régional de santé (SRS) et composés chacun de fiches-action :

- 1 - Développer la prévention, la promotion de la santé et renforcer le pouvoir d'agir des habitants et des usagers dans toutes les dimensions de la santé
- 2 - Construire des parcours de santé lisibles, fluides et qui répondent aux besoins des patients
- 3 - Partir des besoins des territoires et des usagers pour garantir une offre de soins accessible, adaptée et de qualité
- 4 - Former, recruter et fidéliser les professionnels de la santé en Île-de-France
- 5 - Gérer, anticiper et prévenir les risques
- 6 - Fédérer les acteurs autour d'objectifs partagés pour promouvoir la santé dans toutes les politiques publiques

Annexe II - Les locaux

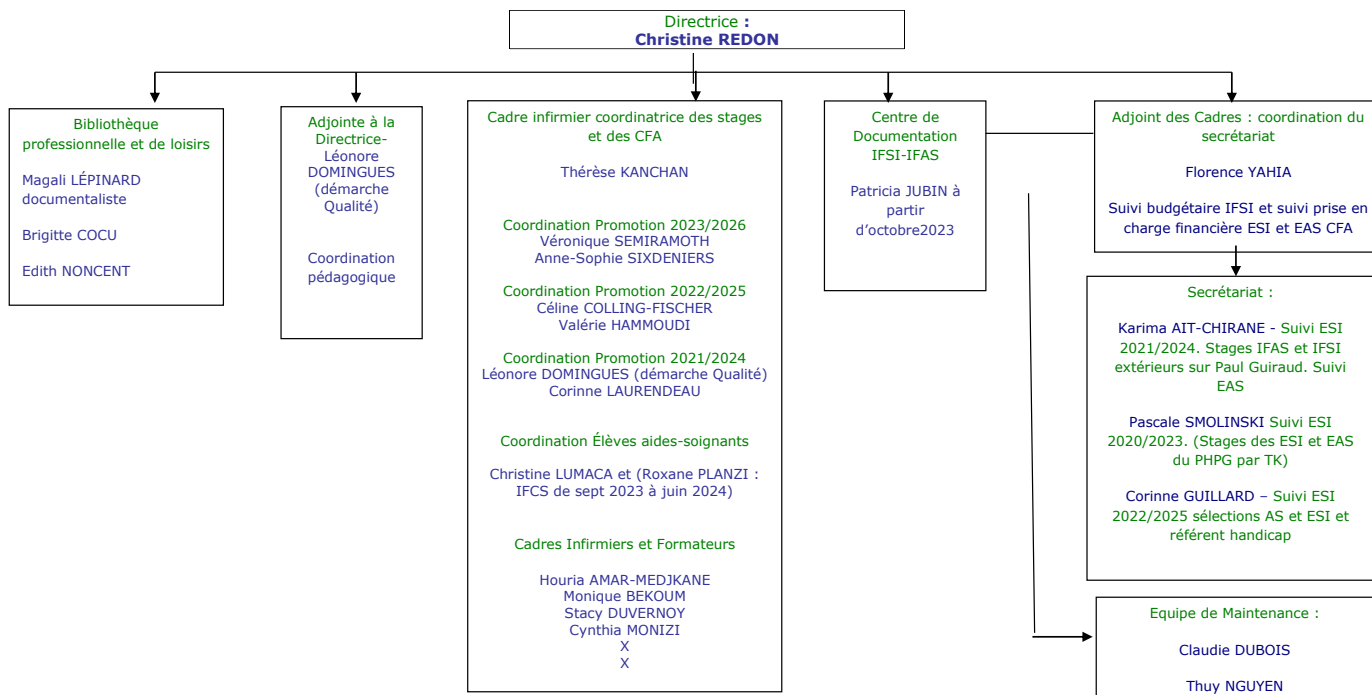
Équipement	descriptif
Nb de salles de cours	3 salles modulables : bleue, 02 03 ; 1,2 1,3 (40 à 100 places à l'étage) et 40 et 66 places au rez-de-jardin 1 amphi de 200 places: rénovation audio et vidéo réalisée fin 2016
Nb de salle de travaux dirigés	Toutes les salles sont modulables et équipées de matériel vidéo renouvelé en 2023
Nb de salle de travaux pratiques	2 salles pour les TP avec 4 lits et un incubateur Paillasse... 1 laboratoire de simulation partagé en finalisation accessible aux étudiants et à la formation continue
Présence d'un centre de documentation	CDI au sein de l'IFSI aide au MFE et recherche Des documents accessibles en ligne au CDI comme à la BU + bibliothèque professionnelle et de loisirs sur le site hospitalier accessible aux professionnels comme aux étudiants
Un laboratoire de simulation	Outil partagé avec la formation continue du groupe hospitalier
Nb de postes informatiques	05 postes sont dans la bibliothèque 09 En salle informatique TP3
Équipement de visioconférence ou télé-enseignement	équipement pour le visionnage des cours logiciel TEAMS pour les cours à distance
Existence de 2 liaisons WIFI	L'une dessert tous les locaux La 2 ^{ème} installation permet l'utilisation exclusive des serious Game (coté 01 02 03 +TP et 12,13) La 3 ^{ème} antenne relais est installée pour le même usage Couverture de l'ensemble de l'IFSI Accès facilité par l'absence de mots de passe depuis la rentrée 2019
Autres informations	Équipement en tenues professionnelles fourni par l'établissement prêt pour 3 ans
	Espace détente avec distributeurs momentanément HS (COVID) Un projet d'équipement pour un espace dédié aux étudiants a été déposé en 2022 (financement régional) mais n'a pas été retenu
	Tables de travail et fauteuils dans les espaces communs permettent aux étudiants de rester travailler après les cours pendant la présence d'un membre de l'équipe dans les locaux (entre 18h30 et 20h sauf le vendredi)
	Accès aux locaux avec le badge personnalisé (self, IFSI, établissement de santé, salle informatique) de 8h30 à 17h15

Liste des projets retenus au PHRIP en 2017

Porteur de projet / Investigateur coordonnateur NOM	Porteur de projet / Investigateur coordonnateur PRENOM	N° du projet	Nom de l'établissement de santé gestionnaire des fonds	Aronyme	Titre du projet	Autorisation d'engagement
STEENSTRUP	Benoit	PHRIP-17-0343	CHU ROUEN	Protofoam	Evaluation de l'effet d'un programme de rééducation posturale réflexe sur surface mousse sur l'incontinence urinaire à l'effort de la femme	157 231 €
BENOIT-RUBY	Claire	PHRIP-17-0625	HCL	HYP-ANGE	Efficacité de l'hypnoalgésie réalisée par un manipulateur en radiologie chez des enfants ayant un angiome cutané traité par sclérose en radiologie interventionnelle.	137 651 €
BRAND-ARPON	Veronique	PHRIP-17-0348	CHU MONTPELLIER	DIABOLO	Efficacité d'un programme court intégrant thérapie comportementale dialectique et thérapie d'acceptation et d'engagement, pour la prévention des conduites suicidaires chez des patientes souffrant d'un trouble de la personnalité borderline: essai contrôlé (Dialectical behavior therapy and Acceptance commitment therapy short program for BOrderLine persOnality disorder)	161 051 €
CORINNE	Buisson	PHRIP-17-0687	CHU DUION	PAMPILLE	Validité, fiabilité et faisabilité d'une mesure/évaluation de la Prise Alimentaire par Méthode Photographique automatisée chez le sujet âgé hospitalisé	198 428 €
DANIEL	Olivier	PHRIP-17-0152	CHU GRENOBLE	COVIRSCOL	Étude des effets d'une auto-rééducation assistée par feedback en temps réel sur la posture de patients scoliotiques. Étude mono-centrique, prospective, randomisée avec stratification sur le type de scoliose, contrôlée et en simple insu.	205 338 €
JACQ	Gwenatille	PHRIP-17-0436	CH VERSAILLES	SNOW	Évaluation de l'efficacité de l'anesthésie locale par cryothérapie sur la douleur induite lors d'une ponction artérielle chez les patients éveillés de réanimation/soins intensifs.	118 678 €
MONTRELAY	Frédérique	PHRIP-17-0397	CH PONTOISE	KINEPANCH	Efficacité de la kinésithérapie respiratoire pleurale (KRP) dans la prise en charge initiale des épanchements pleuraux infectieux : Etude multicentrique randomisée contrôlée.	282 967 €
M'SADEK	Amel	PHRIP-17-0588	CRICC EUGÈNE MARQUIS RENNES	ESTAUVAL	Prévention des douleurs séquentielles post-chirurgicales du cancer du sein par automassage et auto-étirement quotidien des muscles dentelé antérieur, grand pectoral, infra-épineux et grand dorsal: Impact d'ateliers d'apprentissage réalisés par une équipe pluridisciplinaire	143 634 €
NOUBLANCHE	Frédéric	PHRIP-17-0328	CHU ANGERS	ACTI-PACT	Programme d'Accompagnement à l'activité physique chez la Personne Âgée de 75 ans et plus, hospitalisée en Court séjour gériatrique	349 685 €
OLIVE	Patricia	PHRIP-17-0105	AP-HM	SOPHRO-THYR	Impact psychologique d'un accompagnement sophrologique au cours de l'annonce du cancer de la thyroïde par rapport à une prise en charge initiale habituelle : Etude prospective monocentrique, randomisée.	181 971 €
PANIGOT GUÉRIN	Bénédictine	PHRIP-17-0430	AP-HP	REQPRO	Rééducation de l'équilibre avec entrée visuelle modifiée chez des patients atteints de neuropathies démyélinisantes chroniques acquises et présentant des troubles de la proprioception.	238 260 €
PERAN	Loïc	PHRIP-17-0086	CHU BREST	REHABSUP	Effet du mode de renforcement musculaire des membres supérieurs sur la dyspnée, dans la BPCO.	208 753 €

ANNEXE V - l'organigramme de l'IFSI MAJ 07/2023

GRUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD



ANNEXE VI - les modalités d'évaluation des évaluations universitarisées et leur déclinaison à l'IFSI

<p>PROCEDURE INSTITUTIONNELLE POUR LES EVALUATIONS ECRITES INDIVIDUELLES SUR TABLE : elle harmonise les conditions entre la procédure universitaire et l'IFSI</p>
--

CONCEPTION ET RÉALISATION DU CONTRÔLE en fonction des recommandations sanitaires les évaluations peuvent être réalisées en ligne et à distance.

La conception du contrôle est de la responsabilité des référents des U.E spécifiques et de la coordination universitaire le cas échéant.

L'ensemble du sujet doit être prêt 15 jours avant l'évaluation (pour les UE dont l'IFSI est responsable) pour être validé par la commission des sujets. Les éléments de correction ainsi que la pondération doivent être joints au sujet pour validation.

La page de présentation est standardisée selon les maquettes ci-jointes.

Dans un souci de confidentialité et de rigueur, la reprographie des sujets est de la responsabilité d'un formateur identifié référent de l'UE cela implique que les sujets doivent être reprographiés en recto verso chaque fois que c'est possible en présence permanente du formateur et que le nombre de copies doit être vérifié avant de quitter le local. Les sujets sont rangés dans le bureau de la directrice après contrôle sur échantillonnage du bon nombre de pages.

PRÉPARATION DE L'AMPHITHÉÂTRE

La capacité de l'amphithéâtre en situation d'examen est de 94 places. Ou de 105 places en rajoutant des tables au haut et au bas de l'amphithéâtre. Au-delà, une salle supplémentaire est requise.

La veille au soir ou avant l'évaluation (travail en collaboration avec l'équipe de maintenance de l'IFSI),

Placer les documents (1 copie + 1 brouillon) sur les tablettes 1 place sur 2.

Il est important de respecter l'alignement par travée.

ACCUEIL ET INSTALLATION DES ÉTUDIANTS

Les étudiants sont convoqués 30 minutes avant l'heure de début de l'épreuve. Les étudiants en retard seront admis à composer selon les mêmes règles que celles de l'université : les retardataires sont admis jusqu'à la sortie du premier étudiant avec restitution de la copie et aucun étudiant ne peut quitter la salle avant un délai correspondant au tiers de la durée officielle de l'évaluation.

L'installation des étudiants nécessite la présence d'au moins 3 formateurs.

À l'entrée haute de l'amphithéâtre une formatrice fait rentrer les étudiants, valide leur présence et leur remet la fiche QCM nominative si nécessaire.

Dans l'amphithéâtre, une formatrice accueille les étudiants au niveau de l'estrade et vérifie que les points suivants soient respectés :

- ☛ Les étudiants déposent leurs effets personnels au niveau de l'estrade y compris leur téléphone portable qui doit être éteint.
- ☛ Les étudiants sont autorisés à avoir pendant l'évaluation : crayons, stylos, une gomme, une règle, un correcteur et une calculatrice simple (les 4 opérations) selon les consignes spécifiques de l'UE. Ce nécessaire ne sera pas contenu dans une trousse. Exceptionnellement, une boisson froide et un « en cas » sont autorisés.

Le surligneur est interdit pour l'épreuve de QCM.

- ☛ Le troisième formateur place les étudiants en évitant l'ordre alphabétique

Quand les étudiants sont peu nombreux, il conviendra de les espacer dans l'amphithéâtre.

- ☛ Les étudiants qui bénéficient d'un aménagement sont positionnés selon les préconisations des référents handicap. Quand un ordinateur portable est requis, l'ESI est placé dans l'Amphi (prise électrique proche). Aucun étudiant n'est placé devant lui pour faciliter la surveillance. L'ordinateur est ouvert avant l'entrée et le sujet déposé sur le bureau et il est récupéré après l'avoir mise en PDF avant le retrait sur clef USB pour une impression. Le bureau de l'ordinateur est nettoyé avant fermeture.

En 2023 les évaluations sont réalisées en présentiel

DISTRIBUTION DES SUJETS

La distribution des sujets nécessite que :

- les étudiants soient tous installés
- le calme règne dans l'amphithéâtre

Les sujets sont alors déposés sur les tablettes, la page de garde apparente.

Les étudiants sont invités au signal des surveillants à vérifier l'intégralité du document et à prendre connaissance de l'ensemble du sujet.

Si une question nécessite un complément d'information, celui-ci sera donné à l'ensemble de la promotion dans le début de l'épreuve (pendant 15 minutes) cela sera consigné sur le procès-verbal comme toute demande ultérieure (qui ne recevra pas de réponse).

Les formateurs annoncent l'heure de début et de fin d'épreuve et l'inscrivent au tableau.

Les étudiants seront informés des consignes ci-dessous :

⇒ le silence doit régner pendant l'épreuve.

⇒ le temps minimum de composition avant toute sortie définitive est de 1 heure. Quelle que soit la durée de l'épreuve.

⇒ toute sortie de l'amphithéâtre doit être discrète.

⇒ au bout de 2 heures de composition, une tolérance de quelques minutes est accordée pour aller aux toilettes. Cette sortie est accompagnée, mais doit rester marginale.

⇒ les écrits sur brouillon ou sur copies doivent rester confidentiels

⇒ toute demande doit se faire en effectuant un signe de la main et exclusivement vers un des surveillants.

⇒ la copie doit être datée et mentionner l'intitulé de l'UE. Les feuilles doivent être numérotées.

⇒ ne pas inscrire le numéro de la session

⇒ chaque étudiant restituera sa composition après avoir rassemblé l'ensemble de son matériel et brouillons.

⇒ le départ se fait par le bas de l'amphithéâtre et en silence.

SURVEILLANCE DE L'ÉPREUVE

Pendant la composition des étudiants, les formateurs assurent une surveillance attentive et rigoureuse.

Pour ce faire il est impératif :

- de se déplacer dans l'amphithéâtre avec assiduité.
- de contrôler les couleurs des brouillons présents sur les tablettes pour éviter la circulation des documents.
- d'assurer une surveillance depuis le haut de l'amphithéâtre pour avoir une meilleure perception de l'ensemble des étudiants
- de donner une copie supplémentaire à la fois en vérifiant que la précédente soit complète. Si l'étudiant demande une copie supplémentaire parce qu'il a commis une erreur de rédaction il est impératif de récupérer la copie initiale et de la détruire.
- de donner des feuilles de brouillons en respectant la couleur initiale.
- de masquer les feuilles qui sont à la vue des autres étudiants.

RESTITUTION DES COPIES

La restitution se fait dans le calme.

Chaque étudiant remet en main propre la ou les copie(s) à un formateur et signe la feuille d'émargement.

Celui-ci vérifie les points suivants :

⇒ la copie est datée, l'UE est précisée.

⇒ la copie est anonyme et le volet de confidentialité est collé.

⇒ les copies sont numérotées : la numérotation fait apparaître le numéro de la feuille rapportée au nombre total de feuilles.

⇒ si besoin le document annexe est joint ; il est immédiatement agrafé en présence de l'étudiant.

⇒ les brouillons ne sont pas acceptés.

⇒ vérifier que l'étudiant ne possède pas de copie vierge et qu'il restitue la fiche réponse des QCM.

⇒ l'étudiant peut alors ranger son matériel au niveau de l'estrade pour quitter l'amphithéâtre par le bas et en silence.

⇒ en parallèle les formateurs doivent être vigilants et continuer de surveiller les étudiants qui terminent leur écrit et également être attentifs au temps restant imparti.

Donc en fin d'épreuve, il est impératif qu'il y ait 3 formateurs pour assurer le rendu des copies et la surveillance.

À la fin de la restitution, les formateurs comptabilisent l'ensemble des copies en les numérotant après les avoir brassées.

Les formateurs rassemblent les copies et les brouillons vierges pour les ranger dans les réserves respectives.

Les feuilles de présence sont scannées et archivées dans l'UE ainsi que les grilles non validées

PUBLICATION DES SUJETS ET DES ÉLÉMENTS DE CORRECTION

Un exemplaire du sujet et des éléments de correction est enregistré dans le fichier informatique de la promotion concernée.

Des éléments de correction seront mis à la disposition des étudiants pour renforcer leurs apprentissages.

PUBLICATION DES RÉSULTATS ET RESTITUTION DES COPIES AUX ÉTUDIANTS ET ÉLÈVES

Les résultats des évaluations sont affichés sur le tableau d'affichage de la promotion après la CAC dans un délai de 48 heures maximum après celle-ci et mise sur SharePoint selon les mêmes modalités par les coordinatrices de promotion.

Dans la semaine qui suit la promulgation des résultats, les étudiants peuvent retirer leur relevé individuel de notes auprès de leur référent de suivi pédagogique, ou à défaut, en cas d'absence de celui-ci, auprès des coordinateurs-rices de promotion.

RETOUR DES COPIES ET ARCHIVAGES

Les copies et travaux regroupés dans un dossier nominatif individuel sont à la disposition des étudiants auprès des coordinateurs-rices de promotion pour les UE validées

Une consultation des copies et travaux non validés est réalisée sur site dans le cadre du suivi pédagogique et/ou de la coordination pour les rattrapages de S2 et S4. Une photographie de la copie est autorisée.

Mémo sur les principales aides



- **Accompagnement global :**
 - Dispositif de soutien social d'urgence de l'Université (DSSU)
 - Pour toute question, les étudiants peuvent contacter aides.etudiant@universite-paris-saclay.fr
- **Aides sociales :**
 - Aide sociale individuelle d'urgence de l'Université (ASIU)
 - Aide spécifique ponctuelle du CROUS (ASAP)
 - Allocation spécifique annuelle du CROUS (ASAA)
 - Prendre rendez-vous auprès du Service social du CROUS de Versailles par internet : <https://mesrdv.etudiant.gouv.fr/fr>.
 - En cas d'urgence : service-social@crous-versailles.fr
- **Aides alimentaires :**
 - AGORAé Paris-Saclay (Bât 237 Orsay) : dossier@agorae-paris-saclay.fr
 - AGORAé UVSQ : agorae@interassos-uvsq.org
 - Les Restos du cœur : les jeudis de 13h00 à 16h30 au bât 237 Orsay ad91.universiteorsay@restosducoeur.org
- **Aides informatiques :**
 - Aide matérielle et informatique individuelle de l'Université (AMII) : [Demande en ligne](#)
 - Prêt/Don d'un ordinateur portable : aides.etudiant@universite-paris-saclay.fr
 - Accès gratuit à la plateforme Microsoft office 365 : <http://portal.office.com> : Se connecter avec prenom.nom@u-psud.fr
- **Aides d'urgences :**
 - Numéro d'urgence en cas de difficultés financières importantes : [08 06 00 02 78](tel:0806000278) (Appel non surtaxé) Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h.



L'Aide Sociale Individuelle d'Urgence (ASIU)

Son fonctionnement:

- L'ASIU est régie par le **Règlement intérieur du FSDIE Social** (voté en CFVU du 27/09/2021).
- Les demandes d'aides sont étudiées par la commission du FSDIE Social qui se réunit **autant que de besoin**. Un calendrier annuel est proposé aux membres de la commission à hauteur d'une commission par mois. En cas de situation d'urgence, le **bureau d'urgence** de l'ASIU peut être convoqué.
- L'ASIU est financée par une partie du produit de la **CVEC** des étudiants inscrits en composante universitaire ou en doctorat de l'Université Paris-Saclay.
- Le **bilan annuel** de l'ASIU est présenté à la CFVU une fois par an. Il est également intégré au bilan annuel de la CVEC de l'Université Paris-Saclay.



Du dépôt des demandes ASIU à l'attribution de l'aide (1/2)

1. Demande suivie par le CROUS

- Identification de l'étudiant par le Service social du CROUS via un rendez-vous demandé sur <https://mesrdv.etudiant.gouv.fr/fr> (pour les urgences : via un email envoyé à service-social@crous-versailles.fr)
- Entretien personnalisé de l'étudiant avec les Assistantes Sociales du CROUS de Versailles
- Orientation de l'étudiant vers le dispositif de l'A.S.I.U. par les Assistantes Sociales
- Transmission par les Assistantes Sociales du lien et d'un code de suivi AS vers le Dossier de demande d'aide ASIU en ligne

1. Demande suivie par la cellule action sociale de la DVEEC

- Identification de l'étudiant par la CESF via un email envoyé à aides.etudiant@universite-paris-saclay.fr
- Accompagnement personnalisé de l'étudiant avec la CESF de l'université
- Coordination avec le service social du CROUS pour connaître l'historique du suivi du dossier social de l'étudiant
- Si l'étudiant n'est pas suivi par le service social du CROUS alors orientation de l'étudiant vers le dispositif de l'A.S.I.U. par la CESF
- Transmission par la CESF du lien et d'un code de suivi CESF vers le Dossier de demande d'aide ASIU en ligne

2. Dossier de demande ASIU & Analyse sociale

- Constitution par l'étudiant du dossier en ligne complété des pièces justificatives
- Evaluation de la complétude des dossiers et des justificatifs de situation sociale par le service social du CROUS ou la CESF
- Ajout de l'analyse sociale et de l'avis sur l'aide préconisée sollicitée à l'ASIU par le service social du CROUS ou la CESF

3. Etude des demandes en commission du FSDIE Social

- Réception par la cellule action sociale des dossiers complets et instruits
- Convocation de la commission ASIU du FSDIE Social par la cellule action sociale de la DVEEC (1 fois par mois)
- Evaluation des demandes anonymes en Commission ASIU par les membres

L'urgence des situations peut nécessiter l'étude des demandes en Bureau d'urgence de l'ASIU



4. Traitement des demandes

- Envoi des notifications de réponses aux demandes des étudiants par la cellule action sociale de la DVEEC
- Gestion des versements des aides aux étudiants par la cellule action sociale de la DVEEC en lien avec l'Agence comptable de l'université

Région



Du dépôt des demandes ASIU à l'attribution de l'aide (2/2)

- **Recours** possible de la décision de la commission par une demande de l'étudiant formulée auprès de la cellule action sociale : aides.etudiant@universite-paris-saclay.fr
- **Fléchage de l'aide :**
 - Charges courantes
 - Dettes de loyer
 - Découvert bancaire
 - Autre (Santé, Frais d'études hors frais d'inscription)
- **Montant de l'aide :**
 - Selon la préconisation sociale (par exemple 300€ pour les charges courantes, montant équivalent à la dette de loyer, montant équivalent à 1 ou 2 mois de loyer avec ou sans APL, etc)
- **Mode de versement de l'aide sur demande de l'étudiant :**
 - ✓ En espèce (notamment en cas de découvert bancaire)
 - ✓ Par virement bancaire à l'étudiant
 - ✓ Par virement bancaire en résidence du CROUS de Versailles ou via l'association Hébergejeunes si l'aide porte sur le loyer
- **Renouvellement de l'aide :** Possible – pas de restriction

Le Dispositif de Soutien Social d'Urgence (DSSU)

Son fonctionnement :

- Le DSSU est régi par le **texte réglementaire du DSSU** (voté en CFVU du 02/11/2021).
- Les demandes d'aides sont étudiées par la commission du DSSU qui se réunit **autant que de besoin**. En cas de situation d'urgence, la commission peut être convoqué jusqu'à 24h avant la date choisie.
- Le DSSU est financé par le **programme IDéES** (convention de financement par l'ANR) sur 8 ans dont le budget est validé par le CA de l'université.
- Le **bilan annuel** du DSSU est présenté à la CFVU une fois par an.



Du dépôt des demandes DSSU à l'accompagnement de l'étudiant (1/2)

<p>1. Demande suivie par le CROUS</p> <ul style="list-style-type: none">• Identification de l'étudiant par le Service social du CROUS via un rendez-vous demandé sur https://mesrdv.etudiant.gouv.fr/fr (pour les urgences : via un email envoyé à service-social@crous-versailles.fr)• Entretien personnalisé de l'étudiant avec les Assistantes Sociales du CROUS de Versailles• Orientation de l'étudiant vers le DSSU par les Assistantes Sociales• Transmission par les Assistantes Sociales du Dossier de demande d'aide DSSU (fichier excel) OU utilisation d'un dossier et des pièces d'un autre dispositif	<p>1. Demande suivie par les établissements/spécifiquement pour la DVEEC</p> <ul style="list-style-type: none">• Identification de l'étudiant par la CESF via un email envoyé à aides.etudiant@universite-paris-saclay.fr• Accompagnement personnalisé de l'étudiant par la CESF de l'université• Coordination avec le service social du CROUS pour connaître l'historique du suivi du dossier social de l'étudiant• Si l'étudiant n'est pas suivi par le service social du CROUS alors orientation de l'étudiant vers le DSSU par la CESF• Transmission par la CESF du Dossier de demande d'aide DSSU OU utilisation d'un dossier et des pièces d'un autre dispositif
<p>2. Dossier de demande DSSU & Analyse sociale</p> <ul style="list-style-type: none">• Si utilisation du dossier DSSU: Constitution par l'étudiant du dossier complété des pièces justificatives puis envoi par mail à son interlocuteur de suivi AS ou CESF• Evaluation de la complétude des dossiers et des justificatifs de situation sociale par le service social du CROUS ou la CESF• Ajout de l'analyse sociale, de l'avis sur l'aide préconisée sollicitée au DSSU et de l'accompagnement préconisé par le service social du CROUS ou la CESF• Demande de présentation des dossiers en commission DSSU par le service social du CROUS ou la CESF par email à la cellule action sociale de la DVEEC (aides.etudiant@universite-paris-saclay.fr) au moins 24h à l'avance d'une date choisie	
<p>3. Etude des demandes en commission du DSSU</p> <ul style="list-style-type: none">• Réception par la cellule action sociale des dossiers complets instruits• Convocation de la commission du DSSU par la cellule action sociale de la DVEEC au moins 24h à l'avance• Evaluation des demandes anonymes en Commission DSSU par les membres	
<p>4. Traitement des demandes</p> <ul style="list-style-type: none">• Envoi des notifications de réponses aux demandes des étudiants par la cellule action sociale de la DVEEC• Gestion des versements des aides aux étudiants par la cellule action sociale de la DVEEC en lien avec l'Agence comptable de l'université	



Du dépôt des demandes DSSU à l'accompagnement de l'étudiant (2/2)

- Pas de recours possible de la décision : elle est irrévocable
- Fléchage de l'aide : Pas de restriction
- Cumulable avec les aides des établissements et du CROUS
- **Montant de l'aide** : Selon la demande de l'étudiant et la préconisation sociale, dans la limite de 2 000€ d'aide par année universitaire par étudiant au total
- **Mode de versement de l'aide sur demande de l'étudiant** :
 - ✓ Uniquement pendant la durée de validité de l'inscription administrative et pédagogique de l'étudiant
 - ✓ En espèce (notamment en cas de découvert bancaire) : seulement pour les étudiants des composantes universitaires
 - ✓ Par virement bancaire à l'étudiant
 - ✓ Par virement bancaire à tous tiers (nécessité de demande d'enregistrement auprès de l'Agence comptable au préalable)
- **Renouvellement de l'aide** : Aide pour 1 année maximum, sans possibilité de renouvellement l'année suivante sauf cas très exceptionnels en fonction de l'étude spécifique de la situation de l'étudiant.
- **Accompagnement de l'étudiant aidé – situation sociale et familiale, situation financière, administratif, logement, santé, cursus pédagogique, stage et job**
 - Constitution d'une équipe plurielle avec la présence du service social du CROUS, service vie étudiante de l'établissement, un ou plusieurs membres de l'équipe pédagogique – par chaque établissement concerné
 - Les membres de la commission déterminent les délais pour réunir une équipe pluridisciplinaire d'accompagnement (pas plus de 15 jours maximum après la décision de l'octroi de l'aide)
 - Mise en place d'un formulaire type de suivi (permet également le suivi des versements échelonnés)



Les critères des dispositifs d'aide sociale de l'université Paris-Saclay

Critères des dispositifs d'aides sociales de l'université	ASIU	DSSU
Situations d'urgence	Une situation critique nouvelle et imprévisible survenant en cours d'année universitaire sur la situation sociale, médico-sociale et financière de l'étudiant	Une situation d'urgence que rencontrerait un étudiant pour laquelle il y a nécessité de réponse immédiate : insuffisance des ressources du foyer, besoins de subsistance, difficulté à faire face à des situations de rupture. L'aide octroyée s'accompagne d'une offre de services des établissements pour stabiliser la situation sociale de l'étudiant (accompagnement de l'étudiant).
Implication de l'étudiant	Implication de l'étudiant dans la recherche de solutions à ses difficultés	Implication de l'étudiant dans la recherche de solutions à ses difficultés
Age	35 ans au 1 ^{er} octobre	Non concerné
Ressources	Selon l'évaluation sociale	RAV ≤ 10€/jour (revu chaque année) Sont exclus : les étudiants salariés à temps complet
Doctorants	Selon l'attestation de suivi social de l'école doctorale ou du laboratoire	Sont exclus : les doctorants contractuels
Régime d'inscription	Formation initiale et reprise d'études autofinancées	Formation initiale et reprise d'études autofinancées : l'étudiant doit être inscrit
Cursus, Assiduité et présence aux examens	Selon l'avis pédagogique Moins de 4 inscriptions au même niveau (sauf santé ou handicap) et selon la lettre de motivation de l'étudiant	Selon l'avis pédagogique Pour les primo entrants : étude des situations à partir du 2 ^{ème} semestre sauf cas exceptionnels : dans le cadre d'une urgence sociale, l'avis pédagogique n'est pas demandé (exemple : étudiant à la rue...). Sont exclus : les étudiants boursiers dont la bourse a été suspendue (non assiduité et absence aux examens)
Périmètre	Composantes universitaires (Budget CVFC)	Périmètre à 7 à partir de septembre 23

L'Aide matérielle informatique individuelle (AMII)

L'Université propose une aide financière pour permettre aux étudiants et doctorants de s'équiper et les soutenir dans leurs cursus au sein d'une des composantes universitaires. Les étudiants doivent être inscrits en formation initiale ou en reprise d'étude auto-financée.

En 2022-2023, les étudiants peuvent bénéficier d'une aide de maximum :

- 350€ pour l'achat d'un ordinateur ou
- 150€ pour une tablette et
- 50€ pour un forfait de connexion internet.

La commission du FSDIE Social se réunit une fois tous les 2 mois pour étudier les demandes.

L'aide est attribuée sur critères de ressources. Pour 2022-2023 :

- Les boursiers sur critères sociaux ;
- Les doctorants dont le financement est inférieur à 20k€ bruts par an ;
- Les étudiants français dont le quotient familial est inférieur à 20k€ par an ;
- Les étudiants internationaux dont le reste à vivre est inférieur à 10€ par jour

Attention, cette aide ne peut être attribuée qu'une seule fois en 5 ans par étudiant/doctorant éligible.

Lien vers le formulaire de dépôt des demandes : <https://admin-sphinx.universite-paris-saclay.fr/SurveyServer/s/DEVE/AidesUPSaclay/amii.htm>

Contact : Pôle vie pratique et cellule action sociale, aides.etudiant@universite-paris-saclay.fr



Contacts des référents de l'ASIU et de l'AMII (Commission FSDIE Social de l'Université)

- Pôle vie pratique étudiante et cellule action sociale de la DVEEC :
Céline Lenoir,
aides.etudiant@universite-paris-saclay.fr



Composantes universitaires	Référents FSDIE Social	Correspondants FSDIE Social
IUT d'Orsay	Nicolas MARSOT	Marie-Ange MARCHETTI
IUT de Cachan	Bruno LARNAUDIE	Christelle TAYBI
IUT de Sceaux	Julie SCHLICK	Delphine ARBENTZ
Polytech Paris-Saclay	Marie-Gabrielle QUENTIN DE GROMARD	Alexandra STABE
Faculté Jean Monnet	Elodie LOUBARESE	Sonia SUIHLI
Faculté de Médecine	Nicolas Noël / Florent BESSON	Ghislaine JOANNET / Simon PATIGNY
Faculté de Pharmacie	Catherine DUBERNET	Frédérique GOUTET
Faculté des Sciences	Marie-Claire DAUGERON	Cindy MENCHEZ
Faculté des Sciences du Sport	Bruno ROBILLARD	Charley COLLET

Les aides financières spécifiques ASAA & ASAP

- Les demandes sont instruites par les assistantes sociales du CROUS à l'issue d'un rendez-vous individuel à prendre sur <https://mesrdv.etudiant.gouv.fr/fr> .
- **L'allocation annuelle (ASAA)**
 - Une aide personnalisée en cas de difficultés financières durables, versée pendant toute l'année universitaire
 - Critère d'attribution selon la situation sociale : autonomie avérée, rupture familiale ou reprise d'étude et fiscalement rattaché en France,
 - Critère d'âge : étudiants de moins de 35 ans au 1^{er} septembre (pas de limite pour les étudiants en situation de handicap)
- **L'aide spécifique ponctuelle (ASAP)**
 - Une aide personnalisée en cas de difficultés financières ponctuelles ou d'urgence, versée en une fois. L'aide permet aussi d'intervenir pour attribuer des tickets alimentaires.
 - Critère d'inscription : étudiants en formation initiale et
 - Critère d'âge : étudiants de moins de 35 ans au 1^{er} septembre (pas de limite pour les étudiants en situation de handicap)
- **Contact** : aides.etudiant@universite-paris-saclay.fr
- **+ d'infos** : <https://www.crous-versailles.fr/bourses-et-aides-financieres/ai-je-droit-a-dautres-aides/aides-specifiques-des-solutions-financieres-pour-repondre-au-mieux-aux-situations-particulieres-des-etudiants/>

La bourse 100% Handinamique

- L'objectif de cette bourse est d'appuyer les parcours de formation des jeunes en situation de handicap qui ne trouvent pas toujours les solutions de financement pour compenser les besoins liés à leur situation, La dotation moyenne de la bourse est de 1000€,
- Plusieurs critères sont pris en compte :
 - Critère d'âge : l'étudiant doit avoir moins de 35 ans
 - Critère d'inscription : Inscription dans un établissement d'études supérieures pour l'année 2023/2024
- Documents demandés
 - Pièce identité
 - Document officiel attestant de la situation de handicap
 - RIB
 - CV
 - Certificat de scolarité de l'année en cours
 - Tableau récapitulatif des besoins et des co-financements possibles
 - Devis correspondants
 - Réponses à un questionnaire présentant le parcours et le besoin

Contact : handicap.etudiant@universite-paris-saclay.fr

univers
PARIS-SACLAY

Mémo sur les principales offres et les conseils sur le logement étudiant

- **Les principales offres de logement pour les étudiants :**
 - Plateforme **CASA Université Paris-Saclay** qui recense tous types d'offres des partenaires de l'université : <https://casa.universite-paris-saclay.fr/fr/>
 - Plateforme **Studapart** qui recense les offres de logement privées : <https://housing.universite-paris-saclay.fr>
 - Les **dispositifs accessibles selon des critères** sociaux ou pédagogiques :
 - ❖ La **phase complémentaire** d'attribution des **logements universitaires du CROUS** : à partir du 12 juillet 2023 à 10h via <https://trouverunlogement.lescrous.fr/>
 - ❖ Le **Guichet unique Paris-Saclay (GUPS)** : pour les étudiants des établissements du campus d'Orsay (vallée et plateau) autour du 15 juin 2023 via <https://logement.campus-paris-saclay.fr/> - dispositif soumis à des quotas par établissements en période de rentrée
 - ❖ Les **partenariats avec les CROUS** : pour les étudiants des composantes universitaires répondant aux critères d'admission de l'université identifiés par les référents logements - dispositif soumis à des quotas en période de rentrée

Mémo sur les principales offres et les conseils sur le logement étudiant

- **Principaux conseils aux étudiants :**

- ✓ **Avant la recherche d'un logement :** prévoir un budget moyen entre 410 à 715€ pour 20m² & faire une demande de caution Visale
- ✓ **Pendant la recherche :** consacrer au moins 1h par jour pour trouver un logement sur des sites fiables en réalisant plusieurs candidatures, faire attention aux délais pour réserver ou confirmer une proposition (parfois 24h) en surveillant ses spams & élargir ses critères de recherche à l'approche du mois de septembre
- ✓ **Avant la signature du bail :** contracter une assurance habitation et responsabilité civile & prévoir de payer 2 à 3 fois l'équivalent du montant du 1^{er} loyer (attention aux modes de paiement acceptés)
- ✓ **Après la signature du bail :** faire une demande d'APL auprès de la CAF
- ✓ **1 mois avant de quitter le logement :** envoyer un préavis de départ



université

Contacts des référents logement

(Commission logement de l'Université)



- **Pôle vie pratique étudiante et cellule action sociale de la DVEEC** : Sarah Veneau,
logement.etudiant@universite-paris-saclay.fr

Directions et composantes universitaires	Référents logement
DRIE – Etudiants en mobilités encadrées	Anne-Lise BRAESCH
DRIE – Etudiants boursiers IDEX	Laurence MONSELLIER
IUT d'Orsay	Nelly BAROUSSE
IUT de Cachan	Sylvie DROUIN
IUT de Sceaux	Delphine ARBENTZ & Evelyne NENDJOT
Polytech Paris-Saclay	Dominique BEAU
Faculté Jean Monnet	Julie BEURTHE
Faculté de Médecine	Simon PATIGNY
Faculté de Pharmacie	Catherine DUBERNET & Samuel COSTANTIN
Faculté des Sciences	Philippe BERDAGUE & Sabine CAILLON
Faculté des Sciences du Sport	Charley COLLET

PROMOTION

Institut de Formation en Soins Infirmiers

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT :

X ECTS

COMPÉTENCE X

Responsables de l'unité d'enseignement :

A B C D

ÉVALUATION SESSION N° 1 ou 2

Nature de l'évaluation :

Notation : sur X points ramenée sur 20 points

Correction : A B C D

Consignes :

Ce partiel contient X pages numérotées de 1 à ...

Année Universitaire :

Date de l'épreuve :

Durée de l'épreuve :

<p>SEMESTRE :</p> <p>SESSION :</p> <p>Validation de l'UE n° :</p> <p>Titre de l'UE :</p> <p>Nature de l'épreuve :</p> <p><input type="checkbox"/> QCM <input type="checkbox"/> QROC <input type="checkbox"/> CAS CONCRET</p> <p>Nombre d'ECTS pour l'U.E:</p>

<p>Note sur / points</p>

Matériels autorisés durant l'épreuve :

-
-
-

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique est interdit.

Vous devez éteindre votre téléphone portable pendant toute la durée de l'épreuve.

Consignes à lire avant de composer :

Le dossier qui vous a été remis comporte x pages numérotées de x à x (page de garde comprise).
Assurez-vous que cet exemplaire est complet, sinon demandez en un autre aux enseignants.
Les questions sont numérotées de x à x.



Auteurs : Virginie ANDJERAKIAN, Rosalie BOISFER, Nathalie GASPAR, Carole MANUEL, Marcel MANA MABOUILLA, Isabelle BASAD,
Etudiants de 3ème année en soins infirmiers, IFSI Paul Guiraud

Introduction :

3 ans de formation, 6 semestres, 10 compétences, 11 stages, 1 800 heures de théorie, 2 000 heures de stage, le programme est conspuert et la motivation est au zénith.
C'est dans cet esprit que nous souhaitons partager notre évolution, de notre premier pas à l'IFSI jusqu'au diplôme d'Etat, grâce à l'implication d'un corps formateur dans la recherche incessante de dispositifs facilitant notre apprentissage. Le thème de la douleur induite en oncologie s'est imposé de lui-même comme un enjeu majeur de sa prise en charge pour créer un lien tangible et s'installant dans la durée avec la personne soignée.

- Pharmacologie :
 - Anticancéreux
 - Anesthésiques
 - Hypnotiques
- Processus tumoraux
- Soins palliatifs
- Sophrologie



- Simulation en santé des savoirs procéduraux :
 - Préparation de PCA,
 - Injection dans une chambre implantable.



- Démarche de recherche
- Qualité des soins
- Evaluation des pratiques professionnelles



Conférences :
- R.I.O
- C.I.U.D
- Espace Ethique (Ile-de-France)

- **PLAN CANCER 2014-2019**
- Maladies opportunistes
- Processus obstructifs
- Pharmacologie :
 - Initiation à la **Chimiothérapie anticancéreuse**
 - Antiémétiques
- Rôles infirmiers, organisation du travail et inter professionnalité
- Soins éducatifs et préventifs

- Simulation en santé des savoirs procéduraux :
 - Prélèvements sanguins,
 - Gaz du sang,
 - Transfusion,
 - Pousse-seringue électrique,
 - Trachéotomie / Trachéostomie,
 - Sonde nasogastrique.
- Réflexion éthique autour de la loi Léonetti du 22 avril 2005
- Directives anticipées
- Encadrement des professionnels de santé : transmission du savoir
- Education à la santé
- Déclaration d'événements indésirables

PROJET DOULEUR A TRAVERS LES 3 ANS DE FORMATION

- **DOULEUR** aiguë, chronique, nociceptive, neurologique, psychogène et idiopathique

- Notion de soutien, entourage, aidants naturels
- Projet de soins
- Planification des soins
- Procédures, Protocoles et Transmissions Ciblées
- L'annonce de la maladie
- Analyse d'une situation relationnelle



Stage n°1

- Soins de confort et de bien être, observation clinique
- Etapes du deuil
- Schéma corporel
- Physiologie du corps humain
- Règles d'hygiène, d'asepsie et de sécurité
- Pharmacologie : les antalgiques

Art. R.4311-3 et 5 rôle propre
Art. R.4311-2 rôles préventif, curatif, palliatif
Art. R.4311-4 rôle en collaboration
Art. R.4311-7 rôle sur prescription médicale

- Décret 2004-802 du 29/07/04 du Code de Santé Publique
- Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'Infirmier
- Loi du 04/03/02 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé

- Simulation en santé des savoirs procéduraux : préparation des thérapeutiques à partir d'une prescription médicale
- Règles de bonne pratiques.

Conclusion :
Au cours de l'élaboration de ce poster, nous avons pris conscience de l'intérêt d'entreprendre en parallèle, une éducation thérapeutique du patient concernant la douleur induite en oncologie.


Remerciements : Mme Bertrand Hélène Cadre de Santé Formatrice, Mme Hamoudi Valérie Infirmière Ressource Douleur Formatrice et Mr Gabillard Thierry Responsable de la Communication



ANNEXE XI - Le règlement intérieur

ANNEXE 2


Les offres de logements : La résidence Pasteur à Villejuif



Résidence étudiante Louis Pasteur
Villejuif


Ouverture
Juillet 2017 !

A proximité des écoles !




ACCES
59 rue Marcel Grosrenil, 94800 Villejuif
Métro :
M7 Villejuif / Paul Vaillant Couturier / Hôpital Paul Brousse
Bus :
Lignes 380, 162, V1, 131.
Arrêt Verdun-Grosrenil

- ✓ Eligible APL (Aide Personnalisée au Logement)
- ✓ Studios de 18 à 22m² et T2 de 47m²
- ✓ A partir de 507€ CC
- ✓ Meublés et équipés, internet inclus
- ✓ Gardien gestionnaire sur place
- ✓ Stationnements couverts et local à vélos disponibles
- ✓ Proche centre-ville et commerces



Contact : 01.47.34.79.40 / accueil.paris@agefo.fr / www.agefo.com



Informations Résidence L.PASTEUR

- Type : Studio
- Pas de logement adaptés PMR
- Superficie 18.40m²
- Loyer : 507.01€
- Plafond de ressources locataire : 30 090 €
- Equipement logement :
 - Table
 - Lit
 - Une table de nuit
 - Une armoire
 - Chaises
 - Kitchenette
 - Réfrigérateur
 - 2 plaques électriques
 - Un meuble sous vasque
- Pour étudiants uniquement
- Gardienne sur place
- Local vélo
- Boite aux lettres individuelles
- Logements conventionnés APL
- Poss. Places de parking

offre de logements réservés aux étudiants et élèves de notre IFSI IFAS.

La présentation de la résidence

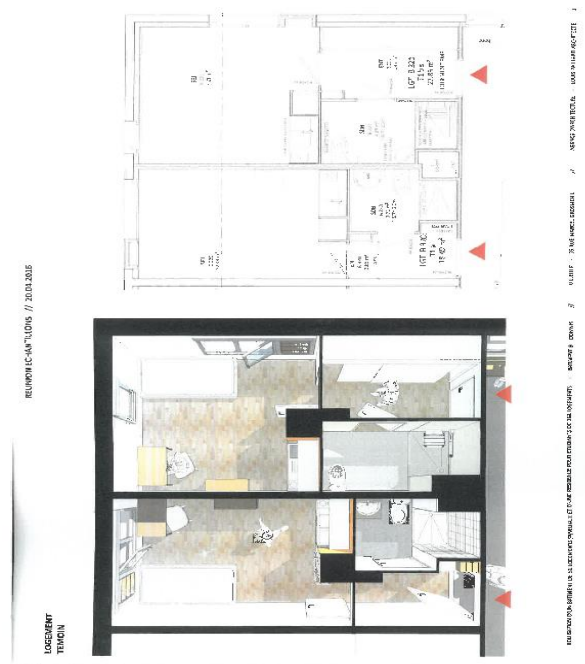
Le descriptif du studio (information résidence)

Le plan du studio

Nous avons 42 studios équipés de 18.40m² qui sont attribués en fonction des disponibilités

Pour les prix ils sont sans compter l'APL auquel vous avez droit ce qui permet de descendre le loyer autour de 300€.

Les étudiants qui sont intéressés doivent se signaler le plus tôt possible et demander un dossier à Florence Yahia Ponchel, adjoint des cadres au secrétariat



D'autres résidences sont proposées à nos étudiants à Choisy le roi, Ivry mais dont nous n'avons pas l'exclusivité

ANNEXE 3

DES OFFRES D'emploi sont régulièrement relayées aux étudiants en formation (emplois saisonniers) et en fin de formation (offres d'embauche)

Elles proviennent d'établissements publics ou privé

Exemple :

recrute

La ville de

VILLE DE

À LA CROISÉE DES TALENTS

DES AIDES-SOIGNANTS SAISONNIERS (H/F)

pour la direction de la Famille, de l'action sociale et de la santé

Profil

- Titulaire du diplôme d'Etat d'aide-soignant et, idéalement, du permis de conduire B, vous connaissez ou êtes particulièrement intéressé par le public des personnes âgées. Une expérience similaire en service de soins à domicile serait particulièrement appréciée
- Vous savez appréhender les conséquences de la dépendance physique et psychologique et vous connaissez la spécificité des interventions à domicile
- En situation d'urgence, vous réagissez de manière pertinente et vous savez organiser les priorités
- Vous êtes capable de prendre des initiatives et de rendre compte
- Sens de l'écoute, disponibilité, sens du travail en équipe et capacité d'adaptation sont des qualités indispensables pour réussir sur ce poste

Missions

- Au sein de l'équipe pluridisciplinaire et dynamique du Service de soins infirmiers à domicile, vous concourez au maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie
- En lien avec les infirmières et les aides-soignantes du service, vous assurez des soins de prévention, d'hygiène et de confort aux personnes prises en charge par le SSIAD : hygiène corporelle, prévention d'escarres, installation des patients pour le repas, distribution et administration des médicaments préparés par l'infirmière, etc.
- Vous assurez également un soutien psychologique aux personnes prises en charge mais aussi aux aidants

Aspects statutaires

- Postes de remplacement de catégorie C à pourvoir à temps complet et non complet
- Horaires de travail :
 - 8h/12h du lundi au vendredi + 13h/17h un à deux après-midis par semaine selon le roulement - 17h/20h un à deux soirs par semaine selon roulement
 - un week-end par mois travaillé 8h/13h + 17h/20h
 - un samedi par mois travaillé 8h/13h
- Déplacements quotidiens

Si vous correspondez à ce profil, vous pouvez poser votre candidature en adressant une lettre de motivation et un CV à :

Monsieur le maire
Direction des Ressources humaines

LA PALETTE CONTRACEPTIVE

Date de création : 23/04/2021

Date de modification : 24/01/2023

Ce jeu pédagogique propose aux jeunes de s'informer sur les différents moyens de contraception et de réfléchir sur leurs avantages et inconvénients.



Promotion 2021/2024
Du 08 septembre au 09 novembre 2022

Charte de vie de l'UE

4.6 S3

L'engagement des formatrices

- ✓ Répondre aux questions tous les lundis de 13 à 14 heures sur le tchat et lors des points d'étape
- ✓ Vous accompagner sur la route de l'éducation thérapeutique



Mr EDDY ION

Ton engagement

- ✓ Pour profiter à fond de l'UE, réalise à ton rythme l'ensemble des exercices avant chaque étape
- ✓ Laisse-toi guider par Eddy et Kate ION

Respect de ton apprentissage

- ✓ Chaque temps de l'UE a un objectif te permettant de réussir l'évaluation.
- ✓ Réalises tous les exercices pour réussir !



Mme KATE ION

En présentiel

- ✓ Participation active
- ✓ Avoir réalisé les pré-requis pour échanger de façon constructive

En distanciel

- ✓ Autonomie
- ✓ Motivation
- ✓ Implication
- ✓ Plaisir
- ✓ Progresser tout en travaillant

Maintenant que tu as pris connaissance de cette charte, viens vite profiter de ton UE en **BLENDED LEARNING**



Voyage en Santé Publique et éducation à la santé

ESCAP'SANTE

Bienvenue à toi cher étudiant. Tu viens de visionner les cours sur la Santé Publique et l'éducation thérapeutique.

Bravo à toi ! C'était la première étape. Et si l'on jouait maintenant ?



Nous te proposons de suivre ce lien :

Nous sommes Mr EDDY et Mme KATE ION, nous allons te guider tout au long de ton parcours. Lis attentivement et écoute bien les indices. Cherche fouille, déplace, amuse-toi.

A chaque fois que ton curseur à réaliser ou un objet à



devient une déplacer.



c'est qu'il y a un jeu

Dans chaque nouvelle page tu auras des jeux, chaque jeu te donnera une partie du mot de passe pour passer à la page suivante.

Lorsque tu auras reconstitué le mot de passe, trouve l'endroit qui te fera passer à la page suivante, et note le dans l'encart prévu à cet effet !



Organisation de l'UE 4.6 semestre 3



		modalité	Temps prévu le	Date limite de réalisation	Fait le	commentaires
Présentation UE		présentiel	/	/	8 septembre 2022	
Les concepts en éducation à la santé	Lire les consignes du QUIZZLET	distanciel au rythme de l'étudiant	5 octobre 2022	12 octobre 2022		
	ESCAPE GAME					
Qu'est-ce que l'ETP	Visionnage CM sur l'ETP	distanciel au rythme de l'étudiant	5 octobre 2022	12 octobre 2022		
	Carte mentale ETP sur MINDMEISTER					
	Préparation de la table ronde				10 octobre 2022	
	Visionnage Témoignages vidéos ETP Et exemples de séances ETP				12 octobre 2022	
Table ronde		Présentiel obligatoire	/	/	11 octobre 2022	
POINT ETAPE 1	Jeux pédagogiques	Présentiel obligatoire	/	/	13 octobre 2022	
Séance d'éducation thérapeutique	Visionnage consignes des formateurs	distanciel au rythme de l'étudiant	19 octobre 2022	23 octobre 2022		
	Consulter le PADLET					
	Visionner les capsules vidéo ETP étape 1 et 2					
	Visionner le cas concret					
	Réaliser la simulation de la construction ETP à partir du cas concret pour les étapes 1 et 2.					A ramener pour le point étape 2

		modalité		Date limite de réalisation et temps attribué	Fait le	commentaires
POINT ETAPE 2	Correction de la simulation de la construction ETP	présentiel			24 octobre 2022	
Séance d'éducation thérapeutique	Visionnage consignes des formateurs	distanciel au rythme de l'étudiant	4 novembre 2022	8 novembre 2022		
	Consulter le PADLET					
	Visionner les capsules vidéo ETP étape 1 et 2					
	Visionner le cas concret					
	Réaliser la simulation de la construction ETP à partir du cas concret pour les étapes 3 et 4.					A ramener pour le point étape 3
POINT ETAPE 3	Correction de la simulation de la construction ETP				9 novembre 2022	
Evaluation de l'UE Session 1	Visionnage le cas concret d'évaluation Rédiger la construction de l'ETP	Au rythme de l'étudiant		28 novembre 2022		
Evaluation de l'UE Session 2	Réajustement du dossier de session 1	Au rythme de l'étudiant				



Le port du masque les bonnes pratiques

 **PORT DU MASQUE : LES BONNES PRATIQUES**

AVANT L'USAGE

- Friction Hydro-alcoolique ou lavage des mains

COMMENT PLACER SON MASQUE ?

- Identifier le côté extérieur par le côté coloré
- Repérer le bord rigide pour le poser sur l'arête nasale et le pincer sur le nez
- Placer le masque et déplier le masque pour recouvrir nez, bouche et menton
- Passer les élastiques derrière les oreilles

GESTES A NE PAS FAIRE

⚠ Ne pas toucher le masque une fois qu'il est mis en place :



- Ne pas modifier le masque porté : le couper, le trouser ou le décorer

APRES L'USAGE

- Retrait du masque par les élastiques sans toucher la partie centrale
- Le jeter dans une poubelle DAOM
- Friction Hydro-alcoolique ou lavage des mains

PRO/INFEC/PG/052 - Version 4 - 11/05/2020

Les mesures ont été levées mais les ESI qui ont des signes d'infection respiratoires doivent porter le masques

Prévention des violences

Vous trouverez le lien pour l'autoévaluation

[Publication de l'outil « Suis-je victime de cyberviolences conjugales ? » | Centre Hubertine Auclert \(centre-hubertine-auclert.fr\)](#)

[FICHE auto evaluation Cyberviolences conjugales_web.pdf \(centre-hubertine-auclert.fr\)](#)



Suis-je victime de cyberviolences conjugales ?



Depuis 2018, le Centre Hubertine Auclert contribue à décrypter et à mettre en lumière un impensé fondamental au sein des violences conjugales : le détournement par les agresseurs d'outils numériques du quotidien à des fins de contrôle. Prenons l'exemple des *AirTags*, ces petites balises connectées censées faciliter la recherche d'objets perdus : entre les mauvaises mains, elles se transforment vite en redoutables espions pour suivre les déplacements d'une personne à son insu ! Les bonds technologiques de ces dernières années tendent malheureusement à "démocratiser" ces violences de l'ombre, difficilement détectables et proprement cauchemardesques pour nombre de victimes. Pour les identifier et les prévenir, le Centre Hubertine Auclert a créé deux nouvelles ressources, en libre accès : [un outil d'auto-évaluation](#) pour déterminer si l'on est potentiellement victime et une section dédiée exclusivement à la protection de sa localisation, sur le site de référence [Je protège ma vie privée en ligne](#). Pour faire barrage aux cyberviolences, restons informé-es !

Marie-Pierre Badré,

Présidente du Centre Hubertine Auclert

LA LOI INTERDIT LES CYBERVIOLENCES CONJUGALES

Si vous êtes concerné(e) par une ou plusieurs de ces situations, qu'elles se soient produites une fois ou plusieurs fois, vous pouvez trouver de l'aide et du soutien.

DÉS SOUTIENS GRATUITS SPÉCIALISÉS

3919 **Violences Femmes Info** : ligne d'écoute anonyme 7j/7 24h/24
www.solidaritefemmes.org

3018 **e-Enfance** : chat et ligne d'écoute anonymes pour les jeunes victimes de violences numériques, notamment pour le retrait de contenus en ligne.

www.commentonsaime.fr **En avant toute(s)** : chat anonyme à destination des jeunes (16-25 ans)

01 40 47 06 06 **FDFA** : ligne d'écoute anonyme pour les femmes en situation de handicap

17 ou SMS 114 **EN CAS DE DANGER IMMÉDIAT**
personnes sourdes ou malentendantes

POUR TROUVER DES RESSOURCES

**JE PROTÈGE
MA VIE PRIVÉE
EN LIGNE**



Le site *Je protège ma vie privée en ligne* propose des conseils pratiques pour sécuriser son téléphone, ses réseaux sociaux, ses données en ligne, etc.
www.guide-protection-numerique.com

#stopcybersexisme

Le site *Stop Cybersexisme* pour avoir des conseils sur ses droits et des ressources d'aide.
www.stop-cybersexisme.com



Retrouvez la fiche « **Que dit la loi face aux cyberviolences conjugales** »



Réalisation : Observatoire régional des violences faites aux femmes du Centre Hubertine Aucourt - Mai 2023

Graphisme : Delphine Hugueny

Illustrations : Marianne Beaulard

Impression : Exaprint

www.hubertine.fr



SUIS-JE VICTIME DE CYBERVIOLENCES CONJUGALES ?



DANS UNE RELATION RESPECTUEUSE ET ÉGALITAIRE MON OU MA PARTENAIRE :

- Respecte ma vie privée et ne cherche pas à consulter mon téléphone
- Me fait confiance et ne me demande pas de me justifier sur mes communications
- Me demande mon autorisation avant de prendre une photo de moi ou de la montrer à d'autres personnes
- Demande mon accord avant de m'envoyer un contenu à caractère sexuel
- Commente mes publications sur les réseaux sociaux d'une manière qui ne me met pas mal à l'aise
- Ne conserve pas mes *nudes* (images intimes) après la séparation

MON OU MA PARTENAIRE N'A PAS LE DROIT DE :

- Exiger que je sois tout le temps joignable
- Consulter mes communications (sms, mails, réseaux sociaux, comptes administratifs, etc.) sans mon consentement
- Me harceler pour savoir ce que je fais, où je suis et avec qui
- M'insulter par messages, m'envoyer des menaces
- M'interdire de communiquer avec certaines personnes
- Répondre à ma place à des messages ou des appels sans mon accord
- Exiger que j'envoie des photos pour prouver où je suis
- Exiger que je partage ma géolocalisation lors de mes déplacements
- Contrôler mes publications sur les réseaux sociaux
- Exiger d'avoir les mots de passe de mon téléphone/ma tablette/mon ordinateur ou de mes comptes (mails, réseaux sociaux, administratifs, etc.)
- Me confisquer mon téléphone/ma tablette/mon ordinateur
- Insister pour que je prenne des photos intimes, me faire du chantage si je refuse
- Me forcer à filmer nos relations sexuelles
- Me menacer de diffuser ou diffuser des images/informations intimes
- Me forcer à regarder du contenu pornographique
- Obtenir des informations pour savoir où je suis et avec qui, en surveillant ou en communiquant avec mes enfants/mes proches
- Utiliser des informations en ligne pour me surveiller après la séparation

**Institut de Formation en Soins Infirmiers
du GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD
54, Avenue de la République
94800 VILLEJUIF
☎ 01.42 11 72 33**

**Courriel : ifs-i-fas@gh-paulguiraud.fr
Site internet : <http://portail.ch-pgv.fr>**

**FORMATION « INFIRMIERE »
Promotion 2023 / 2026 - Année scolaire 2023 / 2024**

Je soussigné (e),, étudiant(e)
en soins infirmiers pour la formation 2023/ 2026, reconnais avoir pris connaissance :

du règlement intérieur

Je m'engage à m'y conformer.

A Villejuif, le

Faire précéder la signature de la mention

« LU et APPROUVE »